

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **112 (1976)**

Heft 32

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

1172

et bulletin corporatif

XVI^e SÉMINAIRE PÉDAGOGIQUE DE CHEXBRES :

Récession et relance de l'économie suisse



7^e pèlerinage biblique, sous la conduite du pasteur Duvernoy de Jérusalem

Tout le pays d'Israël

y compris Eilat, la traversée du Sinaï jusqu'à Sharm el Sheik sur la mer Rouge

Du 25 décembre 1976 au 5 janvier 1977

Prix forfaitaire : Fr. 1800.—

ITINÉRAIRE ET INSCRIPTIONS :

Agence de voyages RAPTIM S.A.
19, boulevard de Grancy
1006 Lausanne
Tél. (021) 27 49 27

Collection scolaire 1976

Connaissez-vous déjà notre collection émission 1976 ? Si non, nous attendons avec plaisir votre demande, afin de pouvoir vous la soumettre.

Egalement à votre disposition:

Notre nouvelle **COLLECTION DE TISSUS POUR DAMES** avec des tissus laine, jersey, coton, synthétique, etc.

SCHILD S.A.

Fabrique de draps
3027 Berne
Tél. (031) 56 51 51



SKI SANS FRONTIÈRES AUX CROSETS

Val d'Illiez, 1670-2277 m.

Planachaux/Champéry
15 remontées mécaniques en liaison
avec Avoriaz/Morzine (France)

Trois chalets confortablement équipés

Montriond : 130 places

Cailleux : 80 places

Rey-Bellet : 70 places

sont encore libres quelques semaines
durant l'hiver 1976-1977

+ Chalets de famille hiver ou année

Renseignements : **Adrien Rey-Bellet**, Les Crosets
1873 Val-d'Illiez (VS)

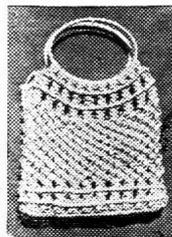
BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT

Toutes opérations
bancaires

SIÈGE :
LAUSANNE

SUCCURSALE :
YVERDON

20 agences
dans le canton



POUR VOS TRAVAUX DE

MACRAMÉ

FICELLES CHANVRE
SISAL - FLUROCORD
LAINE SYNTHÉTIQUE DE COULEURS

JAVARY
LAUSANNE S.A.

En vente chez

LAUSANNE
GENÈVE

av. Milan 26
rue d'Italie 11

Tél. (021) 26 55 15
Tél. (022) 21 57 88

Sommaire

ÉDITORIAL

Information ou déformation ? 751

XVI^e SÉMINAIRE PÉDAGOGIQUE DE CHEXBRES

Récession et relance de l'économie suisse 752

COMITÉ CENTRAL

Informations CMOPE 772

VAUD

IV^e Congrès culturel 775
Avis aux présidents 775
Communiqué 775

GENÈVE

Jeunesse et Economie 776
Les mioches et l'inspecteur 776
Correspondants de bâtiments 777
Activité du GGEM 777
Ces maîtres d'école... 777

JURA

Le système 778

FRIBOURG

Future loi scolaire 779
Comité SPF 779
Assemblée des délégués 779

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :

Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1605 Chexbres.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.

Information ou déformation ?

Depuis quelques années déjà que je suis associé en tant que rédacteur aux travaux de « Jeunesse et Economie », je constate que les actions de cette société suscitent encore, dans les milieux enseignants, bon nombre de questions :

— Quelle est l'utilité, l'efficacité de l'information économique ?

— Qu'est-ce que la société « Jeunesse et Economie », ses objectifs, ses buts ?

— La participation SPR à ces diverses actions se justifie-t-elle ? Ne risque-t-elle pas de nous conduire, implicitement ou explicitement, à cautionner tout ou partie de la politique économique de notre pays et ainsi nous lier trop étroitement à ceux qui la font : autorités, chefs d'entreprises, gros propriétaires, etc. ?

Aussi, convient-il de rappeler certains faits :

— Il m'apparaît comme évident qu'on ne peut plus ignorer à l'heure actuelle les grands mécanismes du fonctionnement de l'économie, même s'ils sont parfois ardues à comprendre et toujours expliqués en fonction de l'optique, souvent politique, de ceux qui tentent de les vulgariser. Au-delà de l'information — ce que tente de faire le séminaire de Chexbres — il y a l'analyse et la prise de conscience personnelles, l'entière liberté de jugement sur le système et ses impacts dans la vie quotidienne de tout un chacun et en particulier sur celle de l'enseignant qui, face à ses élèves, se trouve à son tour investi d'une mission d'information et d'éveil.

— Ainsi, « Jeunesse et Economie » doit être considérée comme un moyen d'information et de réflexion et non pas comme une organisation qui, possédant la vérité économique, serait chargée de la répandre par le canal de diffusion privilégié que constitue le corps enseignant. Par sa composition (à l'échelle nationale, les principaux partenaires sociaux), par ses diverses actions (séminaires, publication d'ouvrages, réalisation d'émissions, de dossiers d'information, de cours de perfectionnement), « Jeunesse et Economie » peut jouer le rôle cité plus haut. Il nous appartient aussi de nous assurer que tel est le cas.

— Dès lors, devons-nous prendre le risque de notre participation à de telles actions ? Eternelle question ! Personnellement, je tranche par l'affirmative et pour diverses raisons.

La politique poursuivie par la SPR consiste notamment à faire entendre le plus souvent possible la voix des enseignants. Nous devons veiller, là peut-être davantage qu'ailleurs, à ce que le corps enseignant puisse s'exprimer car il représente souvent, face aux personnages de l'économie, un potentiel de contestation né des conceptions idéalistes de sa mission d'éducateur.

D'autre part, il appartient aux maîtres et maîtresses de créer les moyens pédagogiques de transmission des informations et d'éveil du sens critique des élèves.

— Enfin, une participation solide des milieux enseignants doit garantir un maximum d'objectivité au niveau des différentes actions réalisées ou projetées.

C'est donc dans cet esprit que je vous invite à lire les quelques pages de ce numéro consacré à un phénomène économique d'actualité.

F. Bourquin.

16^e SÉMINAIRE JEUNESSE ET ÉCONOMIE

Récession et relance de l'économie suisse

Programme

Vendredi 7 mai 1976

— Ouverture du séminaire par M. Jean-Claude Delaude, chargé d'actions de la société « Jeunesse et Economie » en Suisse romande.

— Allocution de bienvenue de M. Jean-Jacques Maspéro, président de la Société pédagogique romande (SPR).

— Présentation d'un dossier de presse sur le thème du séminaire.

— Projection d'émissions de télévision cadrant avec le thème du séminaire : « Chronique d'un licenciement » présenté par M. Gérald Mury, journaliste, TV romande, Genève ; « La fin de l'euphorie » présenté par M. Jean-Philippe Rapp, journaliste, TV romande, Genève.

— Audition de quelques séquences radiodiffusées présentées par M. Albert Tille, journaliste, Radio romande, Lausanne.

— Distribution d'un questionnaire-jeu.

— Travaux de groupe animés par les membres de la commission « Jeunesse et Economie » et des journalistes économiques : analyse de l'information.

— **Récession et relance de l'économie suisse - Le franc suisse** par M. Jean-Louis Juvet, professeur à l'Université de Neuchâtel.

— Discussion-débat à la suite de la conférence de M. Juvet.

Samedi 8 mai 1976

— **Comment aborder en classe le thème « Récession et relance de l'économie suisse ? »** par M. Maurice Rohrer, Dr en sciences économiques et professeur dans l'enseignement secondaire genevois.

— Rapports des groupes de travail et discussion générale de synthèse.

Un séminaire pour comprendre l'autre

Chexbres, point de ralliement annuel, doit être synonyme de dialogue. C'est en effet l'objectif premier imparté au Séminaire pédagogique de Chexbres. C'est ensuite l'occasion pour les organisateurs, la société Jeunesse et Economie et la Société pédagogique romande de « sortir » l'enseignant de sa classe et de le mettre en contact avec des représentants des divers milieux économiques et partenaires sociaux. En ce printemps 1976, le séminaire revêt une importance nouvelle dans la mesure où ce n'est pas une économie triomphante qui sera présentée et discutée. Aujourd'hui effectivement, on constate une relative impuissance du simple citoyen — du travailleur, de l'enseignant, de l'étudiant, de l'élève même, mais également du cadre et du chef d'entre-

prise — devant un phénomène, la crise économique, que l'on croyait à jamais aboli.

L'économie est un corps vivant. Comme tel, elle connaît des hauts et des bas. Des moments de grande forme, d'autres de relatives dépressions. Hypertension parfois. Manque de ressort à d'autres périodes. Pourquoi ? Comment ? Notre séminaire a pour troisième objectif la vulgarisation économique. En trois demi-journées, il faudra tenter simplement d'y voir plus clair. Mais, rappelons-le, il s'agira avant tout de dialoguer afin de comprendre l'autre.

Jean-Claude Delaude,
chargé des actions de la
société « Jeunesse et Economie ».

Allocution de bienvenue

M. JEAN-JACQUES MASPÉRO, PRÉSIDENT SPR

Je vous souhaite à tous au nom du Comité central de la SPR et de la commission « Jeunesse et Economie » la plus cordiale bienvenue à ce XVI^e Séminaire pédagogique de Chexbres.

La SPR attache à ces rencontres, organisées par la commission « Jeunesse et Economie », une importance toute particulière. On reproche souvent aux enseignants de se cantonner dans l'univers quelque peu restreint de leur classe, de leur école, de vivre en quelque sorte à l'écart des grands problèmes de notre temps. Or, les phénomènes économiques nous préoccupent, et nous concernent tous, bien évidemment. Le thème choisi pour le séminaire de cette année 1976 nous paraît particulièrement heureux puisqu'il reflète parfaitement l'actualité et surtout répond aussi à des préoccupations qui sont devenues, par la force des choses, celles des enseignants également, tout au moins certaines catégories d'enseignants menacées par le chômage.

Tout en me réjouissant de la participation des enseignants à ces journées, et je tiens à relever que le Séminaire de Chexbres est de plus en plus largement ouvert à une participation de nos collègues de l'enseignement secondaire, je me

permettrai de déplorer les difficultés que les collègues ont parfois rencontrées cette année quant à l'octroi du congé nécessaire pour participer au séminaire. Je regrette d'autant plus cette politique restrictive, que l'on parle de plus en plus fort, au plus haut niveau, des problèmes et des nécessités de la formation continue ou de l'éducation permanente. Or, il apparaît que le Séminaire de Chexbres, dans sa conception, répond parfaitement à la définition d'une éducation permanente des enseignants telle que nous la souhaitons, c'est-à-dire non seulement centrée sur des impératifs scolaires, mais grande ouverte sur le monde qui nous entoure et sur les grands problèmes de notre époque.

Il faudrait donc être logique et ne pas empêcher les collègues qui en manifestent le désir de participer à des journées aussi fructueuses. Pour nous qui avons la chance d'être là, je formule le vœu que ce séminaire contribue à élargir notre horizon et que demain nous quittions Chexbres enrichis par les contacts que nous aurons pu établir avec les représentants de l'économie et avec les collègues venus d'autres secteurs et d'autres cantons.

Revue de presse sur la récession et la relance

Pour compléter les premières prises d'information des participants au séminaire, la commission JE avait réalisé et distribué une revue de presse reprenant les grands problèmes de la situation économique en Suisse et articulée comme suit :

1. RÉCESSION, RELANCE : UN CONSTAT, UNE CONTROVERSE

Titres et articles sélectionnés : L'industrie suisse poursuit sa régression... mais la chute est plus lente - Les indicateurs de la récession - Le marché suisse du travail à la fin 1975, 26 258 chômeurs complets - Relance ou réorientation économique ? - Croissance zéro.

2. CONJONCTURE ET POLITIQUE SOCIALE

Titres et articles sélectionnés : Le test décisif de la reprise - Les 40 heures mais pas d'un coup ? - Les limites de la politique sociale - Les syndicats chrétiens et la situation économique.

3. PROGRAMME DE RELANCE GOUVERNEMENTAL

Titres et articles sélectionnés : Depuis juin 1975, la Confédération a débloqué 4 milliards - Relance : Berne explique sa troisième offensive - Trois plans qui feront quatre milliards - Plus d'un milliard pour la 3^e relance ! — La relance exclusivement par les investissements - Une aide spéciale pour stimuler les cantons et les communes - Un tiers du « gâteau » en commandes militaires.

4. PROGRAMME DE RELANCE : QUELQUES COMMENTAIRES

Titres et articles sélectionnés : Tour de passe-passe - Drame de conscience à Berne - En attendant la reprise... importée. Un prix... qu'il faudra bien payer - Les expériences économiques sont-elles jamais profitables ?

5. REPRISE EN FÉVRIER ?

Titres et articles sélectionnés : La récession perd de son intensité en Suisse estime l'Union de Banques Suisses - Le point sur la conjoncture. La récession se fait moins virulente.

6. PLANS DE RELANCE DANS DIVERS CANTONS

Titres et articles sélectionnés : Municipalité de Lausanne : un budget de relance de 20 millions. Un effort qui ne manque certes pas d'ampleur - Mesures de relance : 85 millions aux cantons - La relance dans les cantons. Des millions

pour la construction - Les cantons pauvres s'en sortent mieux.

7. LES ENTREPRISES FACE A LA RÉCESSION

Titres et articles sélectionnés : Les entreprises et la récession : quelle stratégie ? - Le point sur la conjoncture. On attend toujours la reprise.

8. AMÉLIORATION DANS CERTAINS SECTEURS

Titres et articles sélectionnés : M. Chevallaz et la relance économique. « La reprise viendra du dehors » - Selon une enquête du Vorort les premiers secteurs touchés par la récession connaissent une légère amélioration - La reprise pas pour tous mais...

9. RÉCESSION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Article sélectionné : La nécessité de la formation professionnelle.

10. CE FRANC SUISSE DONT ON PARLE

Titres et articles sélectionnés : Rapport de la BNS. Franc suisse : le combat continue - Les experts opposés au double marché des changes - Le franc suisse dont vient tout le mal.

11. LA REPRISE : QUAND, COMMENT ?

Titres et articles sélectionnés : 1976 : reprise médiocre - Le creux de la vague ? - Relance : 10 % pour les dépenses publiques - La reprise doit être modérée si l'on veut qu'elle soit durable - La reprise est confirmée par l'Ecole des hautes études économiques de St-Gall.

12. LA PORTÉE DE LA RÉCESSION

Titres et articles sélectionnés : La crise - Journée officielle de la Foire de Bâle. M. G.-A. Chevallaz : « Il faut garder la mesure dans l'estimation des effets de la récession » - Fermeté et cohésion.

13. PERSPECTIVES... TROIS POINTS DE VUE

Articles sélectionnés : Plus aucune restriction à la « vie à crédit » et... hausse des frais de poursuite. Gare à la relance !

JEUNESSE ET ÉCONOMIE
ADRESSERA VOLONTIERS A
TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE
CETTE REVUE DE PRESSE



Questionnaire – Jeu

Afin de susciter les interrogations et les réflexions des participants, la commission JE avait conçu un questionnaire-jeu qui fut distribué à l'issue du repas. Chacun put ainsi tester ses connaissances et sa compréhension des mécanismes et phénomènes économiques. Ceux de la récession et de la relance tout particulièrement.

M. Marian Stepczynski, directeur de gestion du « Journal de Genève », commenta brièvement ce questionnaire avant d'en donner les réponses.

Bien que pour certaines questions plusieurs réponses soient possibles, M. Stepczynski s'est prononcé dans ce cas pour la réponse la plus importante.

Nous vous invitons à découvrir ce jeu, dont vous trouverez les réponses en page 755.

1. La récession, en Suisse, est particulièrement forte, à cause de :

- a) l'extrême spécialisation de nos activités économiques ;
- b) la surévaluation du franc suisse ;
- c) la dimension trop petite des entreprises helvétiques.

2. Comment peut-on relancer l'activité dans les secteurs économiques en difficulté :

- a) en continuant de lutter par tous les moyens contre l'inflation ?
- b) en planifiant aujourd'hui déjà les programmes de grands travaux pour 1980 ?
- c) en votant des dépenses publiques supplémentaires ?

3. Un véritable contrôle des changes signifierait :

- a) une interdiction absolue, pour les étrangers, de posséder du franc suisse ;
- b) l'abandon de facto du secret bancaire ;
- c) la perte de toute liberté dans les transactions financières avec l'étranger.

4. Des trois évolutions possibles énumérées ci-dessous, laquelle contribuerait le plus à faire baisser le cours du franc :

- a) l'augmentation des déficits publics ;
- b) l'apparition d'un important solde négatif dans la balance des revenus ;
- c) l'accroissement du chômage.

5. De l'avis des experts, une véritable reprise ne se manifesterait en Suisse que lorsque :

- a) le bâtiment ira mieux ;
- b) le taux d'inflation sera revenu à zéro ;
- c) les exportations connaîtront un nouvel essor.

6. La récession économique que nous traversons est la conséquence :

- a) d'un cycle conjoncturel normal, aggravé toutefois par un certain nombre

de facteurs (désordre monétaire, crise pétrolière, etc.) ;

b) de l'augmentation alarmante de l'endettement des pouvoirs publics dans les principaux pays occidentaux ;

c) de la baisse tendancielle du taux de profit dans l'économie capitaliste, telle que Marx l'avait prévue.

7. Pour la première fois depuis fort longtemps, la balance commerciale de la Suisse est presque équilibrée. Ce résultat est la conséquence :

- a) de la hausse du franc suisse ;
- b) d'une politique visant à décourager les importations et à encourager les exportations ;
- c) de la vigueur de la récession actuelle.

8. En Suisse, l'emploi (nombre de postes de travail) a plus fortement diminué que dans les autres pays occidentaux, bien que le nombre de chômeurs y soit plus faible qu'ailleurs (départ de travailleurs étrangers). Faut-il voir dans cette situation :

a) un avantage considérable garantissant une reprise plus rapide en Suisse que dans les autres pays ?

b) un phénomène absolument indépendant des mécanismes de reprise ?

c) une « circonstance aggravante » retardant les possibilités de reprise ?

9. La Banque Nationale Suisse a pour politique de laisser augmenter la masse monétaire, dans certaines limites il est vrai. Quel but vise-t-elle par là :

a) maintenir la tendance à la baisse des taux d'intérêt, freiner la hausse du franc, ne pas entraver la reprise ;

b) financer l'accroissement des déficits de la Confédération dus aux divers plans de relance ;

c) assurer le nécessaire équilibre entre ses avoirs et ses engagements, conformément à la loi.

10. Parmi les mesures suivantes, laquelle à coup sûr ne saurait contribuer à relancer la demande intérieure :

a) l'introduction anticipée de la taxe à la valeur ajoutée ?

b) l'augmentation de la durée de versement des allocations de chômage ?

c) la réalisation accélérée du programme autoroutier ?

11. Lorsqu'un gouvernement fait baisser les taux d'intérêt, c'est qu'il veut principalement :

a) abaisser le niveau général des profits ;

b) freiner la surexpansion économique ;

c) relancer les investissements.

12. Parmi ces trois groupes de dépenses publiques, lequel, même en augmentant fortement, n'a aucune chance de stimuler la reprise économique en période de récession :

- a) subventions à l'agriculture ;
- b) achats de matériel à l'étranger ;
- c) dépenses militaires.

13. Lorsque la monnaie d'un pays se déprécie par rapport aux autres :

a) le niveau intérieur des prix a tendance à s'élever ;

b) le pays souffre d'une déflation ;

c) ce phénomène n'a absolument rien à voir avec le niveau des prix.

14. Pour lutter contre la récession, l'Etat doit :

a) diminuer le nombre des fonctionnaires ;

b) équilibrer rigoureusement son budget ;

c) dépenser si possible plus qu'il ne gagne.

15. Entre autres objectifs, la politique conjoncturelle de l'Etat a pour but :

a) de secourir les entreprises en difficulté ;

b) d'assurer une juste rémunération à tous les travailleurs ;

c) d'essayer de maintenir le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre des échanges extérieurs.

Films et séquences radiophoniques

Des journalistes de la télévision et de la radio ont présenté aux participants des films et des séquences radiophoniques sur le thème du séminaire.

Le chômage, les difficultés de certains secteurs, notamment de la construction, les efforts de relance et les investissements publics, tels furent les principaux sujets abordés.

Chronique d'un licenciement - L'affaire Bally, émission de télévision réalisée en mai 1975, diffusée le 19 juin 1975.

Présentée par M. Gérard Mury, responsable du reportage de Temps Présent « Chronique d'un licenciement ».

Le film retrace l'histoire et les conséquences du licenciement intervenu dans l'entreprise Bally en Valais, le 30 janvier 1975. « Chronique d'un licenciement » ne prétend pas faire la part des causes et conséquences de la crise en Suisse. Une telle émission s'adresse à un public très large et il n'était pas possible d'aborder le problème de la récession sous l'angle financier, du franc suisse et du système monétaire international.

Le film rend compte des diverses réactions du personnel de Bally et du déroulement des événements à partir du moment où le licenciement fut annoncé. Du fait que la direction de Bally a refusé de donner son point de vue sur cette affaire, reconnaît M. Mury, la présentation a été biaisée.

L'équipe de Temps Présent, explique M. Mury, a tenté à travers ce reportage, de faire l'autopsie du climat social en Suisse à ce moment-là, de rendre compte de l'attitude méprisante d'une grande société multinationale, de montrer les faiblesses des syndicats et la stupeur de l'ouvrier et de l'employé qui se croyaient des enfants choyés d'un capitalisme paternaliste et débonnaire. Le cas Bally, révélateur d'une situation de crise, permettait ainsi au téléspectateur de saisir sinon la totalité, du moins certaines des répercussions de la récession pour les travailleurs.

* * *

La fin de l'euphorie, émission de télévision réalisée en septembre 1974 et diffusée en novembre 1974.

Présentée par M. Jean-Philippe Rapp.

Certains secteurs ne retrouveront jamais le taux d'activité des hautes années de conjoncture. C'est notamment le cas du secteur de la construction. Réalisé dans les branches de la publicité, de l'automobile et de la construction, le reportage « La fin de l'euphorie » ne

présente donc pas la situation générale de notre économie.

Des représentants de chacune des branches économiques concernées ont ainsi été amenés à dresser un constat à une époque (en 1974) où personne ne pensait que le phénomène du ralentissement économique allait s'amplifier.

L'interview de gens qui, dans les années précédentes, étaient venus à la TV faire des déclarations triomphantes sur le progrès et la consommation, a permis de dégager une prise de conscience du phénomène de la fin de l'euphorie.

* * *

Séquences radiophoniques présentées par M. Albert Tille, journaliste, Radio romande

Une série de cinq flashes d'information a permis à M. Albert Tille de présenter un aperçu des problèmes que pose la relance économique en Suisse et d'expliquer à cette occasion les caractéristiques de l'information radio. Cette information doit s'appliquer très près de la réalité ; elle doit être rapide dans son intervention et dans sa réaction face à l'événement. Elle doit également être courte parce que le support de l'image est absent. En revanche, les interventions peuvent être nombreuses. La Radio romande diffuse chaque jour trois journaux, dans le cadre desquels il est possible d'avoir une foule d'interventions ponctuelles, relativement brèves, sur les problèmes qui touchent l'activité économique et politique. La démonstration faite par M. Tille avec ces cinq séquences est celle de l'instantanéité de la réaction face à l'événement qui se présente. Les séquences auditionnées furent :

1. Interview de M. Jean-Christian Lambelet, professeur à l'Université de Lausanne, sur l'évolution de la conjoncture pour l'année 1976.

2. Interview de M. Georges-André Chevallaz sur le 3^e plan de relance. M. G.-A. Chevallaz répond à 2 reproches : le plan de relance arrive trop tard ; il ne porte que sur les investissements et non pas sur la consommation.

3. Interview de M. Henri Schmitt sur les efforts de relance dans le canton de Genève.

4. Résultats des ventes de la filiale suisse du groupe hollandais Philips.

5. Interview de M. Rémy Schlaeppli, conseiller d'Etat neuchâtelois, à l'issue de la réunion des chefs de gouvernement et des responsables de l'économie de diffé-

rents cantons, du 2 avril 1976. M. Schlaeppli fut interrogé sur les réactions des divers cantons au plan de relance du CF.

A la question qui lui fut posée de savoir pourquoi le problème de la nature de la relance n'était pas abordé dans ces séquences, M. Albert Tille répondit que la brièveté des interventions et le temps disponible ne permettent pas de traiter dans chaque cas les problèmes de fond. Par contre, les émissions-magazines de la Radio romande permettent une analyse et des commentaires plus détaillés.

Il existe par ailleurs un certain nombre d'émissions spécialisées telles que « Travail-Information » et « Consommateurs » qui présentent les aspects de la situation économique dans l'optique de la personne qui cherche du travail, respectivement du consommateur.

* * *

Les réactions enregistrées à l'issue de ces projections et auditions, tout particulièrement du film sur les licenciements chez Bally démontrent une très forte sensibilisation des participants au problème du chômage. Il apparaît que le marché de l'emploi préoccupe plus profondément chacun de nous que la hausse du franc suisse, et est effectivement ressenti comme le problème le plus crucial de la crise.

Réponses au questionnaire

1. b)
2. c)
3. c)
4. b)
5. c)
6. a)
7. c)
8. c)
9. a)
10. a)
11. c)
12. b)
13. a)
14. c)
15. c)

Discussions de groupes

Après avoir recueilli nombre d'informations, de faits concrets, de données d'actualité, de controverses même, les participants au XVI^e Séminaire pédagogique de Chèvres se répartirent en quatre groupes de discussion. Il ne suffit en effet pas de sortir des enseignants de leur classe.

Encore faut-il leur donner la possibilité de rencontrer et de dialoguer avec des représentants des milieux économiques.

Dans chaque groupe de discussion figurait, hormis deux enseignants membres de la commission JE, un journaliste économique romand ainsi que des représentants patronaux, syndicaux et des associations de consommateurs.



Groupe A — « Chômage, sacrifices et relance »

Dans ce groupe, la discussion a porté sur les conséquences de la récession, sur le chômage. La récession étant un phénomène économique normal et cyclique, la question fut posée de savoir si la Suisse allait devoir vivre en permanence avec quelque 30 000 chômeurs.

Il fut répondu que le chômage ne doit certes pas être analysé comme une fatalité mais qu'il pourrait subsister en Suisse, notamment en fonction du manque de flexibilité des hommes et des structures.

Dans le même ordre d'idée fut abordé le problème de la création d'emplois. Le chômage des jeunes sensibilise, voire scandalise, le corps enseignant. Or, paradoxalement, de nombreuses places de travail restent inoccupées car il n'y a pas de volonté chez les jeunes d'apprendre certains métiers. Ne faudrait-il pas favoriser à cet égard une formation plus ouverte ?

D'autre part avant même d'imaginer une relance, il s'agit de savoir si la population suisse est prête à faire des sacrifices, à remettre en question son niveau de consommation et son niveau de vie.

Une relance ne provoquerait-elle pas une croissance aussi incontrôlée que celle des années d'euphorie ?

A cette question, le professeur Juvet répond qu'il n'y a pas de liberté pour l'individu sans croissance. La relance, la reprise de l'expansion sont pour lui un problème de survie, de maintien aussi des acquis du passé.

Groupe B — « Les dimensions de la solidarité »

Par rapport au phénomène de récession que vivent l'économie et la population, se pose la question des limites, de la dimension et du coût de la solidarité.

On peut l'analyser planétairement ce qui nous incite à discuter le rôle du tiers monde, le juste prix des matières premières, voire une nouvelle distribution des cartes, division internationale du travail. A l'inverse, il est possible d'avoir un réflexe protectionniste. La Suisse peut-elle toutefois se sauver elle-même, toute seule ?

La solidarité peut également être « sociologique », les sacrifices étant égale-

ment répartis dans le corps social. Enfin, elle est géographique en fonction des disparités régionales, en Suisse même.

Par rapport à l'affaire Bally, la question se pose de savoir pourquoi les sacrifices n'ont-ils pu être répartis entre les diverses filiales du groupe.

Groupe C — « Pour une relance qualitative »

Pour une relance, oui ! Mais pour une relance qualitative. Les exemples abondent — habitat, santé, communications. Pour cela, il est indispensable que l'Etat puisse jouer un rôle encore plus actif et exercer une certaine pression sur les agents économiques. Il est préconisé la création d'un organisme permanent ayant pour tâche le recyclage des gens momentanément sans travail. Un participant propose même son financement grâce à la création d'un fonds alimenté par un pourcentage (1 à 2 %) prélevé sur tous les salaires. D'où l'idée de faire participer tout un chacun aussi bien à la récession qu'à la relance, d'égaliser les chances, de partager mieux les richesses.

Groupe D — « Les finalités de la relance »

Pourquoi gonfler à tout prix les dépenses publiques ? Est-ce à l'Etat de relancer la machine économique ? Telles sont les premières interrogations de ce groupe. L'Etat aurait en effet tendance à aider systématiquement les secteurs économiques qui « crient le plus fort ».

D'autre part avant de mettre en place des plans de relance ne convient-il pas de s'interroger sur le fait que l'esprit ingénieux, celui qui a fait la réputation du produit suisse, est peut-être en train de se perdre, remplacé par la vocation de service du secteur tertiaire ? Ce dernier n'est-il pas à cet égard surdimensionné ? Enfin, longue discussion sur les finalités de la relance. Les enseignants affirment en effet que les années de haute conjoncture ne peuvent pas être considérées comme période de référence, car années de crise et d'euphorie factice.

Que dire de la reprise ?

Enfin, dans chaque groupe il fut discuté du rôle du vulgarisateur, aussi bien de l'enseignant que du journaliste économique, dans l'explication et l'analyse des phénomènes économiques en général, de la récession en particulier.

D'aucuns prétendent que les moyens d'information ne sont pas assez critiques vis-à-vis de l'économie. D'autres remarquent que les contradictions abondent dans l'analyse de la crise ainsi que pour les prévisions de reprise économique. D'autres enfin pensent qu'il faudrait plutôt dédramatiser l'information et le phénomène crise. Plusieurs conceptions, donc, autant de points de vue. Le débat reste ouvert.

La position de l'enseignant

Ayant pour tâche d'aider leurs élèves à comprendre le monde environnant, les enseignants souhaitent un avenir plus harmonieux et plus sobre, où les valeurs immatérielles prendront le pas sur l'argent. Une opinion communément partagée est que la relance devra aboutir à autre chose qu'un retour aux années d'euphorie et de gaspillage précédant la crise. Pour amener les jeunes à raisonner en terme de qualité de la vie, il apparaît cependant nécessaire de les informer sur les réalités économiques. Aux enseignants en

incombe la tâche. Toutefois, malgré leur volonté de comprendre, ces derniers avouent qu'ils ne sont pas suffisamment préparés pour saisir toute la complexité des mécanismes économiques. Comment expliquer aux jeunes que l'inflation, longtemps synonyme de richesse, est au contraire la cause de la récession ?

L'enseignant est ensuite enclin à réagir en sa qualité de citoyen et/ou de consommateur. A ce titre chaque citoyen joue un rôle important car il peut soutenir implicitement ou non l'industrie suisse. En achetant des produits fabriqués en Suisse, il soutient l'économie du pays, il favorise la relance. Mais comment le convaincre de payer plus cher, uniquement par solidarité ou par nationalisme. Tout le choix de l'avenir possible et souhaitable est posé dans cette série d'interrogations. Si le PNB — produit national brut — diminue de 2 à 3 %, notre niveau de vie peut diminuer dans les mêmes proportions. Il ne devrait pas être tragique pour chacun de diminuer sa consommation de 2 à 3 %. C'est toutefois le contraire qui se produit : on maintient le niveau de consom-

mation à des prix plus élevés. Le pétrole en est une preuve flagrante.

Face à sa classe, l'enseignant doit affronter un paradoxe. D'un côté, son caractère idéaliste le pousse à souhaiter un « monde meilleur ». Il aurait donc tendance à rejeter les erreurs du passé, celles de la croissance tout particulièrement. De l'autre, il observe la contrainte directe du chômage et des crises économiques cycliques et il se rend compte que les jeunes observent leur futur marché du travail, un marché actuellement défavorable ; l'enseignant se demande alors si la jeune génération, précisément en raison des difficultés qu'elle rencontre, n'attachera pas trop d'importance au bien-être matériel. La qualité de la vie a-t-elle un sens lorsque la sécurité matérielle, sécurité quant à l'avenir, fait défaut ? L'expérience montre ainsi qu'il est difficile de faire profiter ses élèves des leçons du passé. Le mouvement « hippie » est le résultat d'une société de surconsommation et de gaspillage. La crise peut donc fort bien engendrer une génération matérialiste.

avoir un "compte-salaire," c'est...

Recevoir un intérêt dès le lendemain du versement
Une sécurité absolue par règlement sans numéraire
Un encouragement à l'épargne

Obtenir encore d'autres avantages que vous découvrirez en demandant à nos guichets notre brochure consacrée aux "comptes salaires".



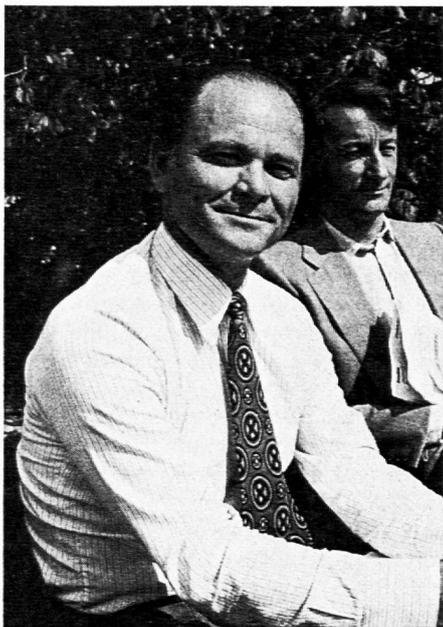
Union de Banques Suisses

Plus de 60 succursales et agences en Suisse romande



Récession et relance de l'économie suisse

JEAN-LOUIS JUVET, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



Le franc suisse

L'influence des phénomènes monétaires sur la récession constitue pour la Suisse un événement particulier qui peut avoir, à long terme, des conséquences sur les structures de l'économie suisse, à moins que nos autorités ne prennent des dispositions pour corriger la valeur du franc suisse.

Quelques constatations montrent que la situation dans laquelle se trouve la Suisse ne résulte pas uniquement de la récession mondiale.

— En 1975 le recul du PNB réel de la Suisse aura été de l'ordre de 7 %, taux plus élevé que dans chacun des pays de la zone OCDE et plus de deux fois supérieur à celui de la moyenne européenne. Ce taux était déjà négatif en 1974 ; il ne l'était dans aucun pays européen de l'OCDE (Grèce exceptée).

— En 1975, le niveau de la production industrielle suisse accuse le plus fort recul de toute la zone OCDE et sera vraisemblablement inférieur d'environ 6 % à celui de 1970. Aucun autre pays (Luxembourg mis à part !), même l'Italie et le Royaume-Uni submergés par des problèmes insolubles, ne se trouve face à des diminutions aussi alarmantes. Aucun pays de l'OCDE ne présentait à la fin 1975 une production industrielle inférieure à celle de 1970.

— Pour 1976, alors que l'OCDE envisage une reprise modeste, dans l'ensemble des pays européens, je prévois un léger recul de 1 à 2 % de notre PNB, résultant principalement, il faut le souli-

gner, de la chute d'au moins 60 % de la demande dans le secteur du bâtiment par rapport à 1974.

— Alors que sur la période 1974-1976, l'Europe aura joui d'une faible croissance globale du PNB d'environ 2 % (+ 2,1 % en 1974, - 2,5 % en 1975, + 2 % en 1976) la Suisse aura connu un recul du PNB réel de près de 10 % (- 1 % en 1974, - 7 % en 1975 et - 1 à 2 % en 1976).

— Certes, en Suisse, le chômage exprimé en pourcentage de la population active est le plus faible de tous les pays de l'OCDE, mais le recul du niveau de l'emploi aura été, de 1974 à 1976, d'environ 9 %, taux le plus élevé de la zone OCDE. Si les travailleurs étrangers renvoyés dans leurs foyers étaient des chômeurs en Suisse et compte tenu de son chômage partiel, notre pays présenterait vraisemblablement aujourd'hui un chômage plus élevé que celui de chaque pays de la zone OCDE, Etats-Unis compris !

— Certes, enfin, l'inflation suisse est la plus faible de la zone OCDE, ce qui tend à montrer que ce phénomène dévastateur de nos économies occidentales et qui reste une préoccupation majeure dans la plupart des pays voisins, est devenu le problème économique numéro deux de la Suisse, le premier étant celui de la reprise économique ou tout au moins du frein au recul !

Force est d'établir une certaine corrélation entre la rapidité de la dégradation de la situation en Suisse et la réévaluation réelle du franc, de l'ordre de 15 à 20 % au minimum, de 1973 à fin 1975. Un tel changement dans les cours du franc est, en bonne logique économique, de nature à susciter l'apparition de problèmes de structures sérieux. Les problèmes suisses, résultant grosso modo pour moitié, d'une part de la récession mondiale et des inadéquations de structures et, d'autre part, de la surévaluation du franc, chaque secteur étant évidemment touché de façon variable par ces éléments.

Pas de reprise en 1976, ni même en 1977 !

Un changement de la valeur de nos biens de l'ordre de 20 % en saine économie de marché, doit avoir une incidence sur la demande.

Pendant 25 ans, de 1950 à 1975, le monde occidental a été dominé par un phénomène caractéristique, à savoir que

la demande était constamment supérieure à l'offre.

A partir du moment où l'offre est supérieure à la demande, le mécanisme des prix, qui est à la base d'une économie de marché, va reprendre tous ses droits.

Qu'advient-il de la Suisse ?

Je ne crois pas à l'émergence d'une reprise vigoureuse en 1976, ni même en 1977, car elle entraînerait vraisemblablement une inflation qui rapidement dégenerait en crise. Priorité doit être apportée à la correction de la valeur extérieure du franc dans les circonstances présentes.

Critique des autorités monétaires suisses

Au début de 1973, la spéculation sur et à travers le dollar contraignait les banques centrales européennes et notamment la Banque Nationale Suisse à accepter des achats massifs venant gonfler inopinément leurs liquidités internationales et la circulation monétaire interne. De marginal jusqu'en 1971, le marché de l'euro-dollar devenait un facteur perturbateur et générateur essentiel de l'inflation. La BNS se décidait à laisser flotter le franc.

Ce faisant, elle commit deux erreurs fondamentales : tout d'abord en annonçant que le flottement de notre monnaie n'aurait qu'une durée très limitée, le temps de laisser passer, sans intervention de l'institut d'émission, la vague de spéculation de l'époque. Faute d'appréciation d'une situation devenue incontrôlable par suite de l'existence en Europe d'un marché démentiel d'euro-dollars. De plus, dès le printemps 1973, il était évident que le système de taux de changes flexibles serait permanent en Europe pour plusieurs années, les Etats-Unis par la voix de leur secrétaire au Trésor, s'en déclarant satisfait, ce qui en langage diplomatique signifiait que son pays n'était pas prêt à négocier un retour quelconque aux parités fixes.

Il existe d'autre part un point au moins sur lequel partisans des taux de changes fixes et théoriciens des taux de changes flottants se rencontrent : le flottement des monnaies peut présenter des inconvénients sérieux, voire un danger pour les petits pays. La monnaie d'un petit pays livrée à elle-même dans un système de flottement ne présentant aucun caractère de « propreté » ne peut se protéger des aléas du marché que par son rattachement à un groupement de monnaies se soutenant les unes les autres, tel le fameux « serpent » monétaire européen.

La Suisse a-t-elle manqué à temps son adhésion au serpent monétaire européen ?

Malheureusement, la décision d'envisager l'arrimage du franc au serpent est intervenue après que le franc suisse se soit progressivement élevé, en deux ans, de 18 % par rapport au serpent. En d'autres termes, avec une entrée dans le « serpent » au printemps de 1973, le dollar serait coté actuellement à 2.98 francs suisses environ, au lieu de 2.50, et le DM à 1.18. Nos autorités monétaires ont pratiqué depuis deux ans une politique de navigation à vue dans le brouillard. Actuellement, force est de constater que le franc, compte tenu de l'inflation variable qui frappe les principaux concurrents de la Suisse, s'est apprécié d'environ 18 %, à tout le moins. Il n'y a aucune raison pour que cette tendance à la réévaluation permanente ne se prolonge pas.

Le succès du franc suisse...

Les raisons d'achats de francs sont les suivantes, par ordre décroissant d'importance : la stabilité politique de la Suisse, l'évasion fiscale, la flexibilité et l'efficacité de l'appareil bancaire suisse, le faible taux d'inflation et enfin, **très accessoirement** le taux de l'intérêt et la situation économique de la Suisse. Le franc n'est pas, comme le dollar, une monnaie internationale, mais avant tout, et depuis de nombreuses années, une monnaie-refuge ; par conséquent, il n'attire pas exclusivement « l'homo economicus », mais peut-être avant tout « l'homo sociologicus » ! Cette constatation a une signification de premier ordre pour la place financière suisse.

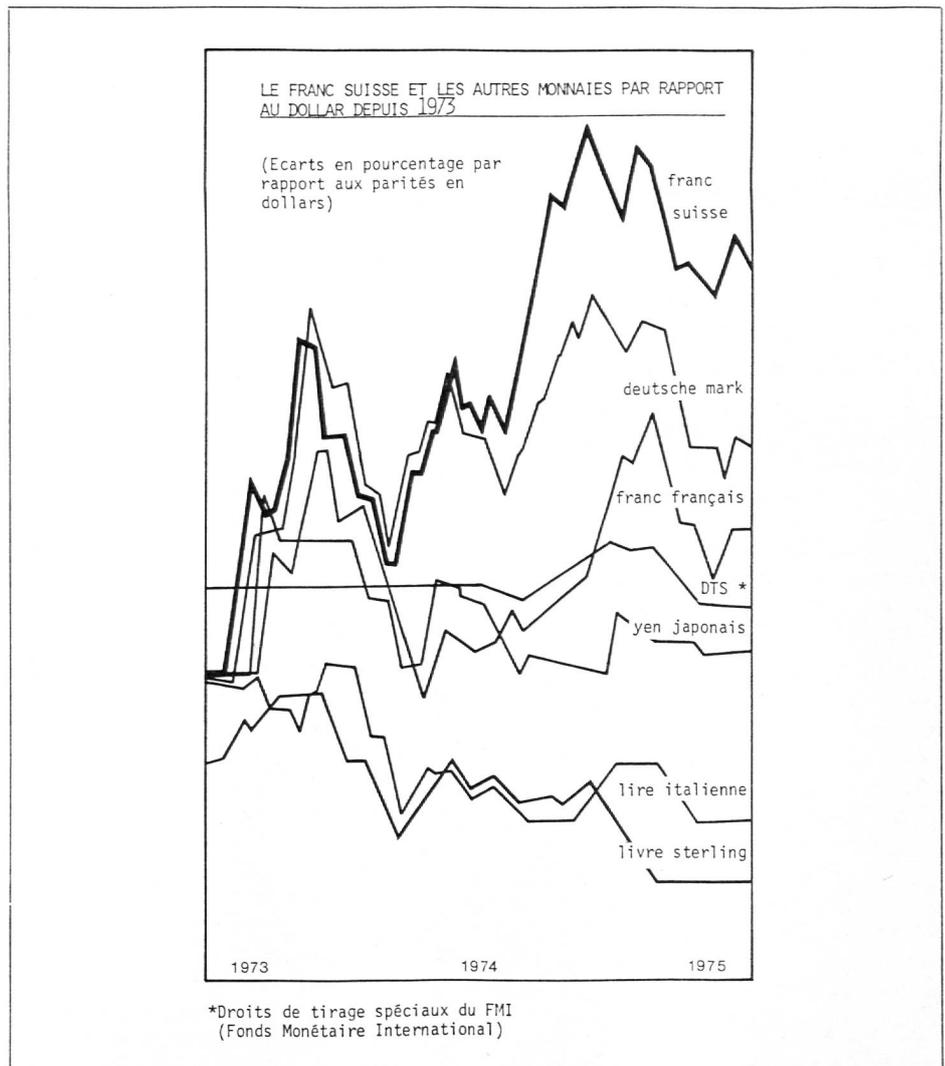
... et les conséquences pour l'économie suisse

Avec les taux de changes flottants, le problème — toujours dans l'optique de l'attitude des déposants et spéculateurs étrangers — se présente tout à fait différemment. L'entrée désordonnée, mais massive de capitaux, quand bien même ils sont recyclés à terme hors de notre pays, tend à faire monter constamment le franc. A l'occasion d'événements comme la faillite de la Banque Herstatt en Allemagne fédérale, l'appréciation est brutale ; elle est progressive sous l'influence des dépôts ou achats réguliers de titres. Cette tendance à la réévaluation pourrait se poursuivre aussi longtemps que les raisons qui contribueront à la formation des forces d'attraction du franc ne seront pas modifiées. Avec le système des chan-

ges flottants, la circulation interne peut être protégée moyennant la réglementation du marché des devises, telle qu'elle existe en Suisse depuis le printemps 1975, mais le problème de la réévaluation du franc reste entier. Les autorités suisses sont-elles prêtes à assumer les conséquences d'une appréciation permanente qu'un strict contrôle de l'inflation suffira de moins en moins à endiguer ? Relevons en outre que les avantages au niveau des importations sont très souvent abordés par les exportateurs qui fixent leurs prix en francs suisses. Mais ce qui est plus sérieux, **une réévaluation de près de 20 % affecte sérieusement la capacité compétitive de plusieurs branches où le prix joue un rôle déterminant dans la concurrence internationale** (horlogerie, textile, chimie, hôtellerie). Une forte appréciation du franc suisse pourrait provoquer une restructuration de l'économie suisse ; une planification relativement stricte, prévoyant une redistribution géographique des activités nationales, devrait toutefois accompagner la hausse du franc, planification sans laquelle des problèmes régionaux très sérieux se feraient jour. Or, dans

notre Etat fédéral, il semble difficile, sinon impossible d'imaginer une réorientation des structures nationales selon une ligne et des principes définis par les autorités centrales. Inversement, un ajustement profond des structures par l'intermédiaire du marché contribuerait à renforcer les déséquilibres entre cantons riches et moins riches et, par là même, susciterait d'inutiles tensions entre Confédérés. Cette solution paraît également devoir être écartée. N'est-elle pourtant pas présente à l'esprit de ceux qui, à travers un redéploiement industriel, pensent pouvoir réduire le nombre des travailleurs étrangers en Suisse ?

De plus, il ne faut pas oublier que la réévaluation du franc réduit la valeur de nos importations de matières premières (les prix des biens manufacturés étant facturés bien souvent en francs suisses), alors que celle de nos exportations a tendance à s'effriter dès lors que les importateurs étrangers imposent de plus en plus de contrats en DM aux exportateurs suisses. L'apparition du surplus de balance courante — huit milliards de francs en 1975 — reflète donc une situation



malsaine, dont on tire cependant argument dans certains milieux pour expliquer l'appréciation du franc. **En laissant flotter le franc sans précautions préalables, la BNS a accepté, volontairement ou non, de mettre en question soit les structures de notre économie, soit le fonctionnement traditionnel de la place bancaire suisse.** Les expériences de 1973 à 1976 ne font que confirmer cette hypothèse. Par conséquent, faute d'avoir rejoint le serpent lorsque l'occasion fut offerte en 1973, la BNS et le Conseil fédéral se trouvent en 1976 devant un choix difficile (l'entrée dans le serpent étant pour le moment exclue) : ou laisser les « forces du marché » renforcer éventuellement la valeur du franc ou prendre des mesures **coercitives** pour corriger cette dernière. La question revient donc à se demander s'il est possible de ramener le franc à une hauteur compatible avec les intérêts de l'ensemble de l'économie suisse.

Dans la mesure où nos autorités finiront bien par accepter l'idée que le franc suisse est surévalué et à condition qu'elles soient convaincues d'ajuster en conséquence la valeur extérieure de notre monnaie, il est possible d'envisager un redressement destiné à corriger les conséquences des hésitations de la Banque Nationale depuis 1973. Toute politique dans le domaine monétaire comporte d'une part, quelques risques d'échec et, d'autre part, une certaine **coercition** : les risques découlent d'une intervention massive sur le marché des changes et la coercition repose sur un relatif contrôle des mouvements de capitaux.

Les correctifs à la surévaluation du franc

La création de fonds (nationaux ou internationaux) de stabilisation des changes constitue le complément du système de taux flottants.

Pour la Suisse qui doit, pour l'instant, agir seule, un tel fonds devrait être édifié sur les principes que permet la loi du 8 octobre 1973 sur la protection de la monnaie :

— Le fonds devrait être constitué hors du bilan de la Banque Nationale, de manière que seuls le Conseil fédéral et la direction générale de la banque centrale soient informés de ses activités.

— Le fonds interviendrait directement sur le marché des devises (essentiellement le marché du dollar) et non comme le fait actuellement la Banque Nationale à travers les banques commerciales du pays, afin d'éviter les problèmes relatifs à la création primaire de monnaie.

Afin d'accentuer l'impact de l'interven-

tion massive de la Banque Nationale (portant vraisemblablement sur plusieurs milliards de francs), des mesures d'encadrement devraient accompagner l'action de l'institution d'émission. Par ordre progressif de difficultés au plan politique, c'est-à-dire en fonction croissante de leur caractère coercitif ces mesures pourraient être les suivantes :

a) Obligation pour les banques, pendant le temps d'intervention de la Banque Nationale, d'équilibrer leurs opérations en devises, à la fois au comptant et à terme, de manière que l'action de la banque centrale ne soit pas entravée par des opérations à terme des spéculateurs.

Les banques commerciales seraient en partie exclues, en tant qu'agents de recyclage, du marché des devises ; une centralisation dans les mains ou un contrôle direct de la Banque Nationale de toutes les opérations en devises pourrait même être envisagée.

b) Etablissement d'accord « swaps » (swaps : actions simultanées et réciproques des banques centrales, de vente au comptant et d'achat à terme (ou inversement) de devises, le cours de change au comptant et à terme étant identique. Ces opérations ont pour but de « se prémunir contre les fluctuations des cours de change »).

Il serait par conséquent nécessaire que les banques centrales européennes, voire le Federal Reserve Board, soient parfaitement informées des buts visés par la Banque Nationale.

c) Réintroduction temporaire de l'« Anlageverbot », c'est-à-dire l'interdiction pour les étrangers d'acheter du franc suisse, pour éviter que l'intérêt négatif sur les dépôts ne soit détourné (ainsi que c'est le cas aujourd'hui) par l'achat de bons de caisse ou d'autres titres.

d) Contrôles sélectifs de la Banque Nationale auprès des institutions bancaires ou fiduciaires en vue de déterminer les infractions relevant de la législation fiscale actuelle, sur les dépôts effectués par les non-résidents. Il s'agit d'une levée partielle, mais strictement limitée aux nécessités monétaires, du secret bancaire qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne provoquerait pas la création d'une administration pléthorique. Il suffirait que les présidents des banques ou de tout institut recevant des fonds soient, sous peine de sanctions pénales, tenus pour responsables de l'application des règles en vigueur.

Toutes les suggestions formulées ci-dessus devraient être strictement coordonnées et se situer dans l'optique de l'entrée du franc dans le serpent monétaire, lors-

qu'il aurait atteint un niveau adéquat par rapport aux autres monnaies. Les actions proposées devraient être annoncées par nos autorités. Cette publicité et la détermination de protéger la valeur de notre monnaie ne pourraient qu'accentuer l'impact des mesures appliquées, tout en limitant vraisemblablement l'ampleur de l'intervention. En tout état de cause, la BNS devrait clairement laisser entendre aux spéculateurs qu'elle poursuivrait sa politique quelle que soit l'importance de l'action entreprise.

Il y a lieu d'être conscient que le difficile problème qui restera à résoudre, au-delà d'un ajustement du franc, sera de maintenir un flux de capitaux à long terme vers la Suisse, tout en excluant les fonds spéculatifs qui, en définitive, ont largement, sinon exclusivement, contribué à l'appréciation du franc, même s'ils ont été recyclés jusqu'ici. Enfin pour autant que nos autorités s'en tiennent aux respects de leurs engagements tarifaires et contingentaires dans le domaine des biens et services, un contrôle des mouvements de capitaux visant à abaisser le cours du franc dans les limites des chiffres précités serait conforme à l'esprit des règles du commerce international — accords tarifaires, Fonds monétaire international tout particulièrement. En d'autres termes, un abaissement de la valeur extérieure moyenne du franc de 15 à 20 % ne serait en aucune manière contesté par nos partenaires.

Le franc affecte les bénéfices nets de nos entreprises

En trois ans la position concurrentielle de nos industries d'exportation s'est dégradée de manière dramatique, surtout dans les secteurs où la demande réagit fortement aux prix. Or, même si pour nombre de produits, notre pays jouit d'une demande extérieure relativement **inélastique** (d'ailleurs variable selon la conjoncture), la réévaluation réelle du franc par rapport aux monnaies de nos principaux concurrents est de nature à mettre en péril plusieurs secteurs, dans lesquels le prix est un élément déterminant dans la formation du marché. S'il est indéniable que des problèmes de structures se posent en Suisse, comme dans tous les pays industrialisés, ce serait renverser l'ordre des facteurs que de sous-estimer le fait de la réévaluation réelle, tout en faisant porter aux structures le poids de nos difficultés nationales actuelles. Les problèmes structurels résultent en réalité largement de l'appréciation artificielle du franc qui détruit le **cash-flow** (bénéfices nets) de nos entreprises. L'une des conséquences à moyen terme — mal appréciée

dans les milieux officiels — de la lourdeur du franc est son incidence sur la structure des profits des entreprises suisses. D'une manière générale et essentiellement parce que notre pays n'a pas été détruit par la dernière guerre, les entreprises suisses étaient jusqu'ici moins endettées que les firmes des pays voisins. Non seulement leurs investissements à long terme, mais surtout leurs recherches étaient financées par leur cash-flow. Cette situation privilégiée justifie largement le faible nombre de faillites survenues en 1975. Avec une structure de financement comparable à celle du Japon ou, plus près de nous, de l'Allemagne et de la France, de nombreuses entreprises au-

raient été en déroute en Suisse en 1975. Mais, si les exportations se sont parfois maintenues tant bien que mal, cela s'est fait principalement au détriment du cash-flow sans apparition jusqu'ici de difficultés financières **trop visibles**. L'endettement que l'on voit se dessiner dans les entreprises les plus puissantes de notre pays aura un double effet durable. Tout d'abord, il va mettre en évidence les risques que comporte la recherche, risques qui pouvaient être aisément pris en charge jusqu'ici. Une entreprise à l'avant-garde du progrès technologique doit faire des profits importants. La réévaluation du franc va ramener les entreprises suisses au niveau des firmes européennes ou

inciter les plus dynamiques à effectuer non seulement leur production, mais surtout leurs recherches, à l'étranger. Il faut savoir si nous ne voulons en Suisse que des experts-comptables et des banquiers !

D'un point de vue fiscal enfin, il est plus que certain que les recettes en provenance des sociétés industrielles vont être à tel point réduites en 1976, en 1977, voire en 1978, que seul un relèvement substantiel des impôts sur les individus permettra aux corporations de droit public de faire face à leurs obligations. Nouveau problème énorme pour la Suisse. Nouvelle conséquence à moyen et long terme d'un franc suisse surévalué.

Réflexions et questions relevées lors du débat suivant la conférence du professeur J.-L. Juvet

La reprise, à quelle condition, à quel terme ?

M. Jean-Claude Delaude : Si les mesures que vous préconisez étaient prises rapidement, à quel terme une reprise économique se ferait-elle sentir en Suisse ?

M. Jean-Louis Juvet : Nous aurions en Suisse une reprise comparable à celle des pays qui contrôlent leur inflation. Après une période de récession, nous pourrions avoir cette année un taux de croissance de 5 à 6 % et, à moyen et long terme, une croissance de 2 à 3 %, ce qui maintiendrait le plein-emploi. Actuellement, le problème de l'emploi reste pleinement posé en Suisse. Le renvoi massif d'étrangers ne peut le résoudre.

La Suisse et le serpent monétaire

M. Albert Tille, journaliste, Radio romande, Lausanne : Dans la mesure où la Suisse était entrée dans le serpent monétaire, aurait-elle pu tenir à ses parités de son côté ?

A l'intérieur du serpent, les plafonds n'auraient-ils pas tout de même sauté, amenant la Suisse vers une situation comparable à celle de la France ?

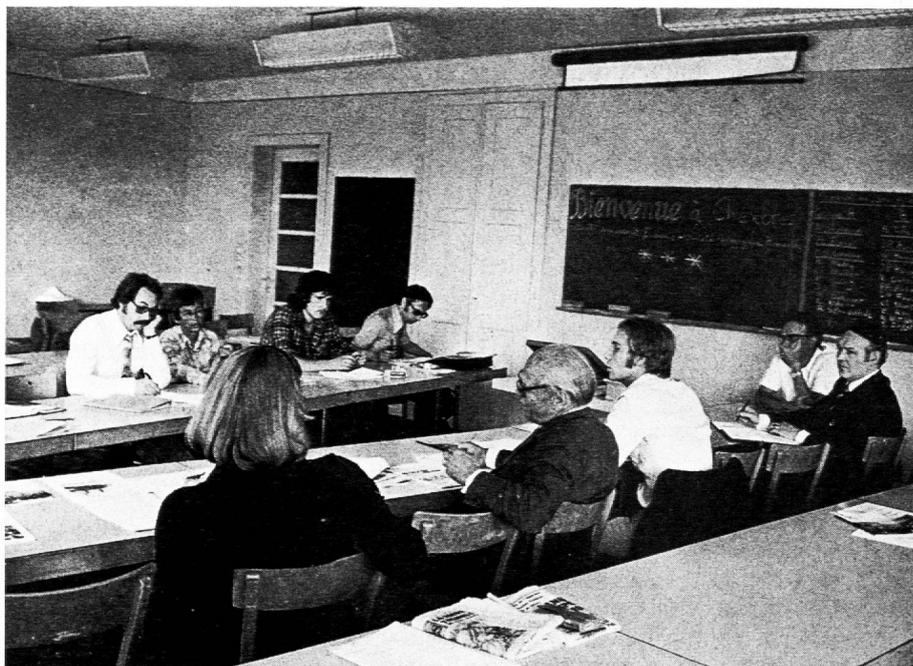
M. Jean-Louis Juvet : La France, compte tenu de son taux d'inflation de 10 %, n'avait pas à sortir du serpent ; elle devait plutôt dévaluer sa monnaie. La France espérait toutefois que l'Allemagne réévaluerait, la dévaluation étant

pour elle un problème national et politique. Au niveau d'une banque centrale le problème est simple : elle doit réajuster la valeur extérieure de sa monnaie, lorsqu'elle n'arrive pas à contrôler l'inflation.

En 1974, la RFA a un surplus de balance commerciale de 9,6 milliards de dollars et un taux d'inflation bas par rapport à la Suisse. Notre pays a un taux

d'inflation élevé, et une balance commerciale relativement équilibrée, et sa monnaie prend 12 % par rapport au DM, alors que les conditions économiques étaient favorables à une élévation de celui-ci. Par rapport au DM la Suisse n'aurait rien dû entreprendre, ce dernier étant mieux placé par rapport au franc.

Ce qui fait partie de la valeur du franc suisse, ce sont des éléments a-économi-



ques, et des mesures coercitives touchant les fonds spéculatifs en Suisse s'imposaient. La BNS doit prendre ses responsabilités, sinon nous aurons dans un mois le DM à Fr. 0.95.

La réévaluation profite aux spéculateurs

M. Michel Zangger, Union des centrales suisses d'électricité, Lausanne : A qui profite cette situation de réévaluation du franc suisse de 20 %, que vous attribuez aux 1000 milliards en circulation sur le marché des devises ? Il me semble, en effet, qu'il y a une antinomie entre les banques suisses et l'industrie suisse.

M. Jean-Louis Juvet : Si nos autorités estiment qu'à travers ce marché des devises le franc suisse se réévalue, elles doivent prendre des mesures coercitives. Mais je ne porte pas de jugement sur les banques, qui agissent dans la légalité. La réévaluation profite aux spéculateurs, aux petits comme aux grands. Le directeur financier d'une multinationale doit veiller aux intérêts de multiples entreprises et il ne placera pas ses avoirs en lire.

Le prix à payer pour redresser le système monétaire

Les banques centrales doivent faire leur travail. Ainsi on évitera la spéculation. Elles ont malheureusement laissé dérapier le système. Prenons un exemple : en 1971, on connaissait l'existence de 30 Mia d'euro-dollars. Actuellement, il y en a pour 300 milliards. Une action concertée des banques centrales doit viser à en stériliser une large partie. Si la Suisse est appelée à donner son obole pour cette action, elle devra payer peut-être des intérêts sur 5 milliards d'euro-dollars, 5 milliards à 6 % cela fait environ 700 à 800 millions de francs suisses. Voilà le prix à payer un jour ou l'autre par la Suisse pour la folie des banques centrales.

Risques d'une prochaine inflation

M. Maurice Rohrer, professeur à l'Ecole supérieure de commerce, Genève : Si au fur et à mesure de nos importations la valeur du franc s'élève, les produits importés deviennent de moins en moins chers à l'achat. Un gain est réalisé par l'importateur ou le consommateur. Dans certains cas, le gain est un facteur déflationniste, purement artificiel, et qui ne durera pas. Il n'est pas souhaitable que les prix de nos importations continuent à baisser. Cela signifierait que le franc continuerait à prendre de la valeur. C'est exactement ce que vous ne voulez pas. Si on parvient à faire baisser le franc, allons-nous brusquement connaître une

flambée d'inflation qui nous obligerait à donner un coup de frein et nous entraînerait dans une nouvelle récession ?

M. Jean-Louis Juvet : Si le franc suisse perd 15 % de sa valeur par rapport au dollar, cela aurait une certaine influence — que j'estime actuellement à 2 ou 3 % — sur le coût de la vie. En effet, la plupart des contrats étrangers sont conclus en francs suisses. Les exportateurs étrangers veulent bénéficier de la réévaluation. Ils vendent donc en franc suisse, quelle que soit la valeur de leur produit en monnaie étrangère.

La réévaluation ne profite pas au consommateur

Si vous achetez une Mercedes à Paris et que vous la dédouanez elle vous coûte Fr. 22 000.—. En Suisse, vous la payez Fr. 33 000.—. La différence est de 33 %. A qui le gain ?

Une partie du profit de la réévaluation nous échappe donc. C'est le cas pour la majeure partie des biens de consommation importés. Par contre, on pourrait assister à une nouvelle inflation, d'autant plus forte que la reprise générale dans le monde va faire remonter le prix des matières premières. Je ne crois pas qu'on puisse imaginer vouloir contrôler l'inflation importée par une revalorisation du franc suisse. Si l'on continue ainsi, on pourra tout acheter gratuitement, mais on n'en aura pas les moyens.

L'inflation est le problème le plus important de l'Occident ; c'est à cause d'elle qu'on a souffert en 1974-1975 et il est très possible que cela revienne dans 6 mois, une année ; les moyens de financement de l'inflation sur le plan international sont là. Il y a 300 milliards d'euro-dollars dans les banques centrales, et aussi longtemps qu'elles n'auront pas décidé de les bloquer, ils peuvent en ressortir.

En 1973, lorsqu'on a laissé flotter les monnaies, on a pensé que le yen — et non le franc suisse — allait s'élever. On oubliait que les Japonais n'ont qu'une philosophie : le yen doit coller au dollar. La banque centrale a incité tous les industriels à s'approvisionner massivement en matières premières. Le surplus de la balance commerciale de l'année précédente s'est transformé en déficit durant 2 ans, moyennant quoi le yen s'est maintenu à un niveau acceptable.

Coût de l'énergie et des centrales nucléaires

M. Denis Perrenoud, SPG, Cartigny : On envisage en Suisse de construire des centrales nucléaires qui nécessitent une énorme mise de fonds : 2 à 3 milliards de francs ce qui est une somme importante par rapport au PNB. D'où proviennent ces fonds, comment les banques font-elles pour les obtenir ?

M. Jean-Louis Juvet : Les centrales nucléaires sont semi-publiques. Elles seront financées comme les barrages, par l'ouverture d'emprunts-obligations. Leur construction pourrait avoir une influence sensible sur la reprise, si elles étaient entreprises dès maintenant. Cela représenterait plusieurs milliards dans un secteur qui, actuellement, souffre énormément.

M. Michel Zangger : Voici deux éléments d'appréciation : le barrage la Grande-Dixence il y a 20 ans a coûté 1,6 milliard — ce qui représente actuellement 4 milliards. 2 ou 3 milliards pour une centrale nucléaire, compte tenu de l'inflation, ce n'est pas énorme.

En outre, le prix du pétrole ayant augmenté, la Suisse supporte une dépense énergétique de 7 milliards par année, c'est-à-dire 2 milliards de plus qu'avant la crise du pétrole.

Comment sortir de la crise monétaire ?

M. André-Lou Sugar, rédacteur économique, journal « La Suisse » : Vous avez fait le procès de la BNS. Vous avez souligné que nous vivions en état de crise monétaire permanente depuis avant même 1971. Le train de mesures que vous proposez suffirait-il à ramener le franc suisse à une valeur acceptable pour nos échanges extérieurs ou bien cette fameuse réforme monétaire, que l'on repousse aux calendes grecques, est-elle la seule issue ?

M. Jean-Louis Juvet : La crise que nous vivons passe par la réforme du système monétaire, sinon ce n'est pas seulement la Suisse qui va souffrir mais l'Europe tout entière. Cette réforme suppose que l'on paie très cher pour les erreurs passées : le prix du gel d'une large partie de ces 300 milliards d'euro-dollars. Nous avons besoin de 40 à 50 milliards, il faudra se débarrasser du reste.

Substantielle augmentation d'impôts

Suite à la prévision de M. Juvet relative à une prochaine hausse des impôts,

une participante a posé la question suivante :

Le professeur Juvet a annoncé pour le peuple suisse une probable augmentation d'impôts de 18 % dans 4 ou 5 ans. Cette augmentation ne réduirait-elle pas la masse monétaire aux dépenses individuelles ; ne placerait-elle pas les petits salariés devant des problèmes de survie ?

M. Jean-Louis Juvet : Ce sera une issue nationale et un choix très difficiles, à savoir : réduire substantiellement les dépenses publiques ou nous trouver devant l'absence de possibilités de financement pour les nécessités de welfare. Il appartient au politicien de répondre.

Causes et conséquences de la crise

M. André Mudry, Ciba-Geigy, Bâle : Je voudrais mettre en relation l'exposé de M. Juvet et les doctrines présentées ce matin.

Ce matin nous avons l'impression que la cause de la crise se trouvait au niveau des entreprises, les multinationales entre autres. L'exposé de M. Juvet a montré que la situation de la Suisse est également une conséquence du système monétaire international et de la surévaluation du franc suisse. Je regrette que les mass media s'arrêtent trop souvent aux conséquences — qui sont tragiques — au niveau des chômeurs et pas assez sur l'aspect financier. Dans le cadre du film sur Bally, un complément d'information sur les causes et les conséquences de la récession aurait été souhaitable.

M. Gérald Mury, journaliste, TV romande, Genève : D'une part, nous nous adressons à un public très large, l'émission doit lui être accessible. D'autre part, je le répète, la présentation du cas Bally a certainement été biaisée par le fait que la direction n'ait pas voulu donner sa réponse.

Le cash-flow

Mlle Yvette Jäggi, Fédération romande des consommatrices : M. Juvet nous a dit que le cash-flow, barème réel de la santé de l'entreprise, était surévalué dans les bilans. Avant la récession, était-il au contraire sous-évalué ?

M. Jean-Louis Juvet : Les agents du fisc savent parfaitement qu'au moment où la masse imposable diminue fortement, ils verront réapparaître ce qu'ils ont « admis » précédemment. De sorte que les entreprises doivent procéder à cette surévaluation. Elles ne peuvent actuellement cacher une partie de leurs avoirs, sachant que le fisc connaît exactement ce qui est toléré. Cette pratique résulte non pas d'une comptabilité fautive, mais d'actifs légalement réduits à zéro, bien qu'effectivement ils valent quelque chose. Actuellement ces actifs réapparaissent et permettent de cacher une par-

tie des pertes ou d'éviter que le cash-flow ne soit réduit à zéro. En France ou en Allemagne, les entreprises sont trop entêtées pour pratiquer cette opération.

Banques privées et BNS

Mlle Jäggi : Dans votre exposé manquaient quelques remarques sur les rapports de force existant entre la BNS et les banques privées.

M. Jean-Louis Juvet : Je ne fais de procès d'intention à personne. La BNS est de bonne foi lorsqu'elle dit qu'elle ne peut rien faire ; elle croit se trouver encore en système de concurrence parfaite, sur un marché monétaire. On débouche là sur des opinions. L'administration par définition a raison.

Anlageverbot et contrôle des changes

M. Roger Schindelholz, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale, Delémont : Un système de changes fixes est actuellement impensable ; la dévaluation du franc suisse est un rêve devenu techniquement impossible. Proposez-vous un système de contrôle des changes ou une série de techniques qui le joindraient ?

M. Jean-Louis Juvet : Le contrôle des changes signifie beaucoup de choses, mais plus simplement un contrôle des mouvements de capitaux — partie intégrante du FMI, les gens l'ont oublié.

On aurait dû y penser au plus tard le 16 août 1971, à partir du moment où la convertibilité de la monnaie principale a disparu. Bien sûr, ce contrôle influera sur la bourse ; mais que voulons-nous : un cours d'actions élevé ; un franc suisse bas ; un taux d'intérêt bas ? Les trois choses ne sont pas compatibles.

M. Fritz Schürch, Neuchâtel : Une première question se pose : l'Anlageverbot ne va-t-il pas provoquer un effondrement des bourses, avec des effets dramatiques comme aux E.-U. en 1929 ? Il faut être très clair sur les atteintes que porte le système monétaire international à la souveraineté nationale. Sans une politique salariale, de capital et d'intérêt raisonnable, c'est-à-dire une stabilisation des coûts dans chaque pays, il ne peut y avoir de stabilité monétaire.

La seule issue consiste à créer une banque mondiale avec un pouvoir supranational. En effet, comment voulez-vous actuellement construire un système monétaire avec l'Italie ou l'Angleterre ? Je propose une solution transitoire, la taxe sur l'importation, dont les modalités devraient être négociées avec le GATT.

La part du franc suisse dans la récession

M. André-Lou Sugar : Comment pondérez-vous la part de nos difficultés due au franc suisse et à la récession mondiale ?

M. Jean-Louis Juvet : La part revient pour 60 % au franc suisse et 40 % à la ré-

cession générale. La demande pour nos produits est relativement importante. Mais pourrions-nous encore exporter avec profit dans 2-3 ans et financer nos recherches et nos investissements nouveaux ? Il n'y a aucun doute sur une montée du chiffre des exportations. L'objectif est de ne pas perdre le marché. Dans le cas d'une reprise mondiale très forte, la demande sera supérieure à l'offre et le problème du franc suisse s'effacera progressivement.

Contrôle du marché de l'euro-franc

M. Marian Stepczynski, « Journal de Genève » : On ne peut dire a priori que l'Anlageverbot serait une catastrophe ; en effet, on l'a déjà expérimenté en Suisse. Le CF hésite à l'appliquer vu son grand besoin de moyens de financement de son déficit. L'Anlageverbot poserait un problème. De plus, une pénurie de capital sur le marché financier contribuerait à faire monter les taux d'intérêt et attiserait le problème.

Les mesures proposées par M. Juvet, soulèvent une difficulté technique : la Suisse ne peut agir hors de son territoire. Les spéculations sur le franc suisse à l'étranger se poursuivraient et influenceraient le marché.

M. Jean-Louis Juvet : Les banques centrales européennes doivent être clairement informées sur les objectifs que poursuivrait la BNS, afin que celle-ci puisse, grâce à des accords « swaps », contrôler le marché de l'euro-franc.

Vers une économie de services ?

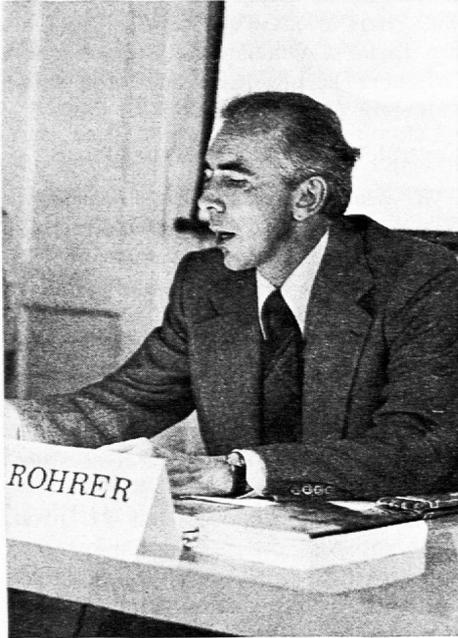
M. Victor Dubois, Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, Bienne : La politique suivie au niveau de la BNS ne pose-t-elle pas une alternative : à savoir maintenir un équilibre entre le secondaire et le tertiaire ou bien sacrifier délibérément le secondaire au profit du tertiaire, c'est-à-dire accélérer l'évolution de ce secteur, avec les répercussions que l'on sait sur le plan fiscal et celui de l'emploi ? La responsabilité de la BNS face aux grandes entreprises, qui risquent un jour ou l'autre de s'expatrier ou de disparaître, pourrait être précisément cette accélération vers une économie de vente, d'assurances et de services.

M. Jean-Louis Juvet : Comment une région comme le Jura, qui dépend du secondaire à 60-65 %, se sortirait-elle de cette situation ?

J'ai posé le problème à M. Chevallaz ainsi : « Je suppose qu'à travers la réévaluation du franc suisse vous ne visez pas une restructuration de l'économie suisse, c'est sur cette hypothèse que je formule mes propositions. Mais si telle est votre idée, vous devez avoir un plan national de développement régional. »

Comment aborder en classe le thème « Récession et relance de l'économie suisse » ?

M. MAURICE ROHRER, D^r EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET
PROFESSEUR DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENEVOIS



Introduction

Enseigner l'économie, c'est aider ses élèves à raisonner plus juste, non seulement dans le contexte actuel, mais aussi et surtout face aux situations nouvelles qu'ils auront à affronter.

Ce sont les problèmes de demain que les jeunes doivent apprendre à résoudre ; non ceux d'hier ! Je dirai même que ce ne sont pas ceux d'aujourd'hui, car pour un jeune qui n'est pas encore entré dans la vie active, les problèmes d'aujourd'hui n'appartiennent déjà plus à l'époque qui sera la sienne.

Trois difficultés

1. Qui peut rejeter totalement l'idée qu'après avoir vécu une longue période de développement économique et d'enrichissement, certains pays industrialisés ne sont pas entrés dans une ère nouvelle durant laquelle leur niveau de vie, objectivement « trop » élevé depuis une quinzaine d'années, devra se stabiliser, peut-être même s'abaisser sensiblement et durablement, afin de permettre à certains pays en voie de développement (ceux qui possèdent du pétrole) de bénéficier dans des délais très brefs d'un niveau de vie plus proche du nôtre, c'est-à-dire considérablement plus élevé que celui qu'ils ont connu jusqu'à présent ?

Si cette hypothèse s'avérait, cela pourrait nous plonger dans une situation qui ne ressemblerait en rien à une crise éco-

nomique classique. Il faut en être conscient et ne pas rejeter cette éventualité parce qu'elle nous est désagréable.

Dans cette optique, j'aurais le sentiment d'égarer mes élèves en leur donnant à résoudre un faux problème de relance, en leur faisant croire qu'il s'agit d'un problème de fond alors que c'est un problème qui ne s'est jamais posé en termes identiques dans le passé et qui ne se posera sans doute jamais plus dans les mêmes termes.

2. Dans le contexte monétaire actuel — c'est-à-dire dans une situation nouvelle, que nous connaissons mal — il est très difficile et parfois même impossible de savoir quels effets auront des mesures de relance considérées comme « classiques ».

Des mesures qui ont fait leurs preuves en d'autres temps peuvent fort bien n'avoir aucun effet, ou même agir en sens contraire, dans la conjoncture présente.

En perturbant le système monétaire, nous avons brisé la plupart des instruments de mesure qui auraient pu nous permettre de maintenir notre cap pendant la tempête.

Il faut se rendre à l'évidence, aussi inquiétante soit-elle :

A l'heure actuelle, aucun économiste sérieux n'est capable de décrire les conséquences exactes (positives et négatives) des mesures que l'on propose pour relancer l'activité économique.

Dans ces conditions, demander à un élève n'ayant reçu qu'une formation économique élémentaire de choisir les mesures de relance qu'il convient de prendre est un exercice de style ridicule et dangereux.

3. Depuis quelques semaines, les meilleurs connaisseurs des problèmes monétaires font état, en termes généralement voilés mais nullement équivoques, d'un risque de plus en plus menaçant.

Je résumerai leurs craintes en citant l'un des économistes les plus lucides, et certainement le mieux informé de la planète, M. Emil van Lennep, secrétaire général de l'OCDE. Il a prononcé le 9 février dernier un discours qui peut être résumé ainsi :

« Le plus grand danger, ce n'est pas que la crise dure longtemps. C'est que la reprise soit trop vigoureuse, qu'elle entraîne une nouvelle flambée d'inflation à l'échelle mondiale et que cette nouvelle

mais très brève période de prospérité (celle qui semble devoir suivre la crise actuelle) ne soit suivie d'une nouvelle récession. »

« Une brève période de prospérité suivie d'une nouvelle récession », voilà ce qui nous menace si nous jouons aux apprentis-sorciers, si nous relançons l'économie sans prêter une attention suffisante aux problèmes majeurs.

Motivation des élèves

Il est parfois préférable, pour comprendre ce qui se passe chez nous, d'étudier un phénomène moins proche. On voit mieux et plus objectivement les choses lorsqu'on n'a pas le nez dessus et lorsque les difficultés que l'on veut étudier objectivement ne sont pas celles dans lesquelles on se débat.

Ayant actuellement le Japon à mon programme d'étude à l'École supérieure de commerce de Genève, c'est de lui que je suis parti pour sensibiliser mes élèves aux problèmes de récession.

L'exercice pour les élèves consiste, à partir des chiffres du commerce extérieur du Japon des dernières années, à dégager les difficultés économiques que le pays a traversées, les mesures prises pour diminuer le déficit du commerce extérieur, ainsi que la modification de la politique économique du Japon.

Ayant recueilli les réponses, je les résume ainsi :

« L'effort de relance est évident. Le Japon estime qu'il est temporairement plus important de lutter contre le chômage et le ralentissement des affaires que de chercher à équilibrer la balance commerciale. »

Conclusions

La Suisse est apparemment dans une meilleure situation que le Japon puisque sa balance commerciale est actuellement équilibrée alors que, traditionnellement, elle ne l'est pas et n'a pas besoin de l'être (les échanges invisibles compensant largement la différence).

Le seul frein à l'injection massive de monnaie dans le circuit économique afin de stimuler la consommation est donc un éventuel danger du retour de l'inflation.

Ce danger existe-t-il ?

Nous sommes au cœur du problème. Les élèves sont « motivés ». Ils peuvent tirer profit d'un exposé ex cathedra leur fournissant une solide documentation de base.

La dislocation progressive du système monétaire international

Le problème le plus important pour la Suisse ne consiste pas à relancer rapidement et à tout prix l'économie. Il consiste à retrouver une situation d'équilibre, tout en évitant le retour d'une forte inflation qui risquerait de provoquer une nouvelle crise économique, peut-être beaucoup plus grave que la précédente.

Pour évaluer les risques auxquels nous sommes exposés et pour essayer de découvrir les moyens de les éviter, il faut étudier certains mécanismes monétaires. Non pas des mécanismes « classiques », car la situation monétaire mondiale actuelle n'a aucun précédent historique, mais des mécanismes nouveaux que les spécialistes commencent seulement à discerner.

La première tâche de l'enseignant consiste donc à décrire l'évolution récente du système monétaire international.

Le système monétaire de Bretton Woods (créé en 1944, en vigueur depuis 1946) a fini ses jours dans la confusion.

L'acte de décès du système de Bretton Woods a été signé le 8 janvier 1976 à la Jamaïque. L'or a été théoriquement démonétisé. Je dis « théoriquement », car il n'est pas certain que cette démonétisation, décidée unilatéralement par les Etats-Unis (qui disposent au FMI d'un nombre de voix leur permettant de bloquer toute décision contraire à leurs intérêts), passe dans les faits. L'or reste l'or.

Désormais, l'or et le dollar sont remplacés par les droits de tirage spéciaux (DTS) comme instruments de référence (c'est-à-dire comme étalon monétaire) et comme instrument de réserve.

Il n'est évidemment pas très facile de faire comprendre tout cela aux élèves.

J'utilise dans mes classes une méthode de « simulation » qui se rapproche d'un « jeu économique ». J'appelle cela le « Jeu monétaire ». Je réparties mes élèves en 8 groupes de 2 ou 3 élèves, représentant 7 pays et le FMI (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne occidentale, Suisse, Japon, République d'Afrique du Sud). Il m'arrive d'ajouter à cette liste l'Iran, l'Arabie séoudite et l'Inde, lorsque je veux attirer l'attention sur les problèmes relatifs aux « nouveaux riches » producteurs de pétrole et aux pays sous-développés.

Je confie à chaque groupe une « réserve monétaire » de départ, réserve constituée d'un éventuel stock de lingots d'or, une liasse de dollars et une « planche à billets », c'est-à-dire la possibilité de fabri-

quer en quantité illimitée de la monnaie nationale.

J'indique à mes élèves que le jeu commence en 1945 (ou plus tôt, ou plus tard, selon les besoins).

Par une série d'opérations successives que les élèves doivent exécuter correctement, j'amène la classe à comprendre comment le système de l'étalon-change-or a évolué progressivement vers un système sans nom qui, à mon avis, est davantage un chaos qu'un système.

Il est nécessaire, pour pratiquer ce jeu avec profit, de disposer d'environ trois périodes de deux heures.

L'enseignant qui ne peut, faute de temps, procéder à une étude approfondie du système monétaire international doit être conscient de bâtir sur le sable.

Car c'est la maladie de ce système qui est à l'origine de la crise économique actuelle et cette crise ne sera vraiment surmontée que le jour où un assainissement monétaire aura été réalisé.

Le gonflement des réserves monétaires mondiales

Dans les années 50, les réserves monétaires mondiales s'élevaient à 58 milliards de dollars.

En 1970, elles s'élevaient à 92 milliards de dollars.

En 1971, elles s'élevaient à 130 milliards de dollars.

En 1972, elles s'élevaient à 158 milliards de dollars.

En 1973, elles s'élevaient à 182 milliards de dollars.

En 1974, elles s'élevaient à 218 milliards de dollars.

Ces chiffres sont extraits d'un article de H. Robert HELLER, chef de la division des études financières au Fonds monétaire international, article paru en mars 1976 dans la publication trimestrielle du FMI intitulée « Finances et développement ».

On remarque que, compte tenu de l'importante dépréciation du dollar, il y a eu un fantastique accroissement des réserves monétaires mondiales au cours des cinq dernières années. En chiffres réels, il y a eu au moins **doublement en cinq ans**.

On peut également constater que, proportionnellement, la plus forte augmentation a été celle de **l'année 1971**.

Les relations entre le gonflement des réserves monétaires et l'inflation

Selon H. Robert HELLER, il existe une relation systématique entre les variations des réserves internationales et le taux de l'inflation mondiale.

Au terme d'une étude très fouillée, Heller peut affirmer que « l'accroissement des réserves internationales a joué un rôle déterminant dans l'inflation que le monde a connue récemment ».

Faite par un spécialiste aussi qualifié, cette déclaration est d'une importance capitale. Elle s'appuie sur une analyse très fine des situations passées.

Si l'on veut éviter de tirer de cette théorie des conclusions erronées, il faut se souvenir que le cadre de l'analyse est le système des taux de change fixes en vigueur jusqu'aux derniers bouleversements monétaires. Dans un tel système, il était difficile pour un pays de s'isoler de l'évolution monétaire des autres. C'est maintenant possible. Heller n'aborde pas ce point, mais je pense que cela pourrait expliquer que l'inflation se soit fortement atténuée en Suisse et beaucoup moins dans d'autres pays.

La théorie de Heller semble fournir une explication plausible quant à l'une des principales causes de la crise économique actuelle.

Le **brusque accroissement des réserves monétaires internationales** enregistré en 1971 a provoqué, un an plus tard (c'est-à-dire en 1972), un **gonflement de la masse monétaire mondiale** et, un an et demi à deux ans plus tard (c'est-à-dire en 1973-1974), une **inflation galopante** suivie d'une **crise économique grave**. C'est alors que les économistes ont vu avec ahurissement naître ce mouton à cinq pattes qu'est la « stagflation ».

Phénomène logiquement inexistant dans un contexte monétaire normal, l'effrayante stagflation semble être devenue une constante d'un système axé sur les DTS. Si tel est le cas, aucun économiste n'est en mesure de dire quelles catastrophes nous attendent.

Le système economico-monétaire actuel semble malheureusement être un cercle vicieux :

- plus de moyens de paiements afin de stimuler l'économie ;
- inflation croissante ;
- lutte contre l'inflation et contre la « surchauffe » ;
- crise économique ;
- encore plus de moyens de paiements pour « relancer » l'économie ;
- nouvelle accélération de l'inflation ;
- coup de frein brutal (mais tardif) pour

empêcher l'inflation de devenir galopante ;
— nouvelle crise économique, etc.

Ma conviction personnelle est qu'il est illusoire d'espérer une amélioration durable de l'économie mondiale tant que l'on persistera à croire qu'il est bon de créer à une cadence rapide des moyens de paiements internationaux indépendants de tout étalon monétaire.

Les dangers d'une relance trop rapide

Il est une question qu'il peut être utile de se poser :

Vivons-nous actuellement, en Suisse, une situation d'« inflation masquée » cumulant les dangers de l'inflation avec ceux de la déflation ? (Le terme reste à inventer ; on pourrait proposer : « indéflation » !)

La question paraît absurde. Mais examinons les faits.

En Suisse, depuis quelques mois, la plupart des prix se stabilisent et certains tendent même à baisser.

L'inflation semble donc vaincue. En réalité, rien n'est plus faux. Elle n'est pas vaincue, car les prix continueraient à s'élever **si le franc ne gagnait progressivement de la valeur** par rapport aux autres monnaies. Et le fait qu'il gagne de la valeur étant un facteur de crise (frein aux exportations suisses), on ne peut raisonnablement espérer que cette évolution se poursuive. On s'efforce d'ailleurs — sans aucun succès — de l'enrayer.

Nous sommes donc bien dans une situation d'« inflation masquée ». Que le masque tombe et l'inflation reprendra soudainement, sans parade possible.

Vus sous cet angle, les chiffres récents sont moins réconfortants qu'ils ne paraissent :

- * L'accroissement de l'épargne augmente l'inflation potentielle.
- * Les causes d'une inflation mondiale existent toujours (accroissement rapide des réserves monétaires internationales).
- * Le ralentissement actuel de l'inflation est fragile. Un ralentissement analogue s'est produit il y a deux ans à la même époque ; il a été suivi d'une poussée inflationniste très nette dès le mois de mai.

L'accalmie actuelle pourrait donc n'être que de brève durée.

A ces réflexions, j'ajouterai que la récession justifie des mesures étatiques de relance entraînant d'importants déficits des finances publiques **pour autant qu'il**

s'agisse bien d'une récession classique, de brève durée, et non du passage d'une cadence de développement économique artificiellement rapide à une cadence de développement beaucoup plus lente, voire nulle (non par choix, mais par obligation).

Dans le second cas, des mesures de relance trop énergiques hypothéqueraient dangereusement l'avenir. Elles pourraient être le germe d'une seconde crise économique, plus difficile à maîtriser que la première.

Les spécialistes qui assument d'importantes responsabilités cachent mal — et souvent ne cherchent même pas à cacher — leur inquiétude :

M. G.-A. CHEVALLAZ, conseiller fédéral

Article, « 24 Heures », 27 décembre 1975.

« Si le temps de récession justifie d'importants déficits, il existe tout de même des limites à l'endettement. Les dettes se payent de deux manières : en augmentations d'impôts et en inflation.

« L'effet d'une relance massive de la consommation et des investissements en circuit fermé est problématique, et le remède, par le risque d'inflation, peut se révéler plus grave que le mal. »

M. F. W. SCHULTHESS, président du conseil d'administration du Crédit Suisse

Conférence donnée à Munich le 8 mars 1976.

« Dans leur effort de lutte contre les tendances récessionnistes, les pays occidentaux ont, depuis peu :

- * *assoupli sensiblement leur politique monétaire ;*
- * *adopté une politique fiscale franchement expansionniste.*

« Dans les six plus grands Etats industrialisés du monde seulement, les pouvoirs publics auraient enregistré en 1975 un déficit global de 190 milliards de dollars représentant quelque 7 % du produit national brut de ces pays. La demande s'en trouve ainsi fortement stimulée, ce qui pourrait poser des problèmes dès que l'activité reprendra avec netteté.

(...)

« Derrière une façade de stabilité se cachent de nouveaux déséquilibres qui, en l'absence de toute mesure préventive, pourraient rapidement prendre de l'ampleur à plus longue échéance. Des poussées inflationnistes plus prononcées pourraient apparaître vers la fin de 1977. »

On constatera que les conclusions de M. SCHULTHESS rejoignent celles de H. R. HELLER (nouvelle vague d'inflation provoquée par l'accroissement particulièrement fort des réserves monétaires mondiales en 1974).

Informations de la BNS, reproduites dans le bulletin trimestriel de l'UBS : « Panorama conjoncturel », avril 1976, p. 11. Texte technique sur la politique monétaire de la BNS.

« Décodé », ce texte peut se résumer ainsi :

BASE MONÉTAIRE

1975 : + 10 %
Prévision 1976 : + 10 à 15 %

MASSE MONÉTAIRE

(en circulation)
1975 : + 4 %
Prévision 1976 : + 6 %

PNB SUISSE

1975 : + 7 %
Prévision 1976 : 0 %
(selon BNS)

La situation de la Suisse

Ayant reconnu la vanité des efforts que nos élèves pourraient déployer pour suggérer au Conseil fédéral des méthodes de relance géniales et inédites, l'enseignant pourra proposer, plus modestement, un examen point trop superficiel de la balance commerciale de la Suisse entre 1973 et aujourd'hui.

L'étude d'un tableau comprenant quatre ou cinq données est très fructueuse. Je proposerais de retenir, pour chaque mois : (sommes en millions de francs suisses)

1. La valeur des **exportations**
(minimum : 2102, en janvier 1973)
(maximum : 3302, en octobre 1974)
2. La valeur des **importations**
(minimum : 2562, en novembre 1975)
(maximum : 3908, en novembre 1974)
3. **Le solde**, actif ou passif
(le plus passif : — 975, en janv. 1974)
(le plus actif : 445, en novembre 1975)
4. **Le pourcentage** des exportations par rapport aux importations
(il a varié entre 72,4 %, en janv. 1974 et 117,4 % en novembre 1975)

Je ne puis, faute de temps, faire la démonstration de l'enseignement pouvant être donné à partir de ce tableau.

Enseigner l'économie, une question de compétence

Nous devons avant tout former nos élèves au raisonnement logique et à la réflexion, en particulier dans le domaine de l'économie.

Nous devons essayer de les rendre aptes non pas à prévoir l'avenir (prétention ridicule), mais à imaginer les principaux futurs logiquement possibles.

C'est « l'aptitude au discernement » qu'il est primordial d'exercer.

On pense parfois que pour enseigner l'économie il suffit de posséder un vocabulaire de base et quelques connaissances élémentaires, de lire les journaux et d'aborder sans complexe, en classe, les principaux problèmes d'actualité (qui sont souvent les problèmes les plus ardu).

En réalité, le maître qui prétend enseigner plus qu'il ne sait se condamne à échouer, car on n'enseigne bien que ce que l'on connaît très bien.

Or pour connaître très bien l'économie, il ne suffit pas de disposer d'une documentation vulgarisant les problèmes que l'on veut aborder. Il faut connaître les rouages de l'économie et savoir comment ils fonctionnent.

Seuls les économistes peuvent enseigner l'économie. Ce n'est pas plus facile que d'enseigner la mathématique, la physique ou le latin. Il y faut des études aussi longues, une formation aussi complète.

Reste le travail personnel de l'enseignant. Il pose des problèmes que j'aurais aimé évoquer plus longuement. Disons seulement que la lecture de la presse, si elle est indispensable, ne peut en aucun cas être suffisante. L'enseignant a intérêt, chaque fois qu'il le peut, à puiser son information aux sources. Il gagne également beaucoup à alimenter sa réflexion par la lecture d'ouvrages et d'articles d'auteurs réellement enrichissants. Ces auteurs sont peu nombreux et très différents les uns des autres, mais ils ont au moins une qualité en commun : ils écrivent tous de manière à être compris ; ils n'utilisent jamais le jargon des économistes ignorants.

Quelques citations qui peuvent servir de point de départ à de fructueuses réflexions

D'abord quelques formules frappantes d'Alfred SAUVY à propos des « fausses mesures de relance » qui ne sont positives qu'en apparence. Extraites de son dernier et percutant ouvrage : « L'Économie du Diable ; Chômage et Inflation », paru chez Calmann-Lévy il y a quelques semaines.

Méthode d'enseignement

1. ENSEIGNER UN SUJET D'ÉCONOMIE, C'EST

a) Se fixer des objectifs en fonction des besoins — actuels et surtout futurs — des élèves.

b) Décider de quelle manière on s'assurera que les objectifs visés ont été atteints (contrôle de l'acquisition des connaissances).

c) Faire un plan de travail permettant d'atteindre les objectifs visés et tenant compte du mode de contrôle d'acquisition des connaissances qui a été retenu.

2. LE SUJET « RÉCESSION ET RELANCE »

a) **Les objectifs** semblent être évidents, mais il vaut toujours la peine de les préciser.

Ce qu'il faut obtenir des élèves, ce n'est pas qu'ils soient à même de résoudre des problèmes de relance, ce qu'aucun adulte n'est en mesure de faire. Il faut, partant de cette réalité qu'est la récession, préparer les élèves à affronter plus tard, dans les meilleures conditions, les difficultés auxquelles ils seront confrontés. Ces difficultés, il faudrait que nous soyons capables sinon de les connaître tout au moins de les imaginer. Or nous le pouvons difficilement. Cela doit nous inciter à demeurer modestes, à porter notre effort sur un entraînement à la réflexion logique et à nous garder de donner des « recettes ».

b) La manière dont le maître envisage de **contrôler l'acquisition des connaissances** doit être précisée avant l'élaboration d'un plan de travail. C'est un aspect intéressant de la méthodologie, mais, faute de temps, nous ne pourrions l'aborder aujourd'hui.

c) **Le plan de travail** peut varier considérablement selon le problème traité.

3. POINTS ESSENTIELS

1) **Motiver préalablement les élèves.**

2) **Poser le problème correctement** (le vrai problème, celui qui continuera à se poser lorsqu'ils seront adultes) ; expliquer aux élèves quelles en sont les données ; leur permettre d'acquérir les connaissances de base qui sont indispensables si l'on veut comprendre comment le problème se pose.

3) **Permettre aux élèves d'élaborer eux-mêmes** — individuellement ou par groupes — **une partie au moins du raisonnement** qui pourrait permettre de résoudre le problème posé.

4. COMMENT POSER LE PROBLÈME RÉCESSION ET RELANCE

« Comment faut-il relancer l'économie suisse pour sortir de la dépression actuelle ? »

La formulation est mauvaise, elle fournit des éléments de réponse subjectifs.

La seule manière correcte de poser le problème consiste à dire :

« Nous vivons une situation de crise économique. Efforçons-nous d'en déceler les causes ; puis réfléchissons aux meilleurs moyens de retrouver une cadence de développement plus satisfaisante et d'éviter le retour d'accidents graves. »

— « *Nous vivons dans un mirage qui consiste à croire qu'il y a toujours assez de biens à acheter, mais qu'il n'y a pas toujours assez de travail. Dans cette optique, un inactif de plus est un bien, parce qu'il consomme « sans encombrer le marché du travail », un actif de plus est un mal.* »

— « *L'improductivité, décidée pour combattre le chômage, ne cesse de le nourrir.* »

— « *La plupart des mesures de lutte contre le chômage prises en France consistent à faire faire par 10 personnes ce qui est fait normalement par 8. Mesures toutes sympathiques en apparence, mais dont les effets pèsent sur l'économie en créant du chômage ailleurs.* »

Enfin une citation de Hjelmar SCHACHT, ancien ministre de Hitler et qui, malgré le rôle peu reluisant qu'il a joué, reste l'un des plus grands génies de la finance que le monde ait connus :

— « *On retrouve partout les problèmes fondamentaux de l'économie.* »

» *La civilisation ne crée pas de problèmes nouveaux ; elle se borne à donner une intensité nouvelle aux problèmes les plus anciens, à ceux que l'humanité se pose depuis toujours.*

» *Il faut constamment en revenir aux facteurs fondamentaux de l'économie. Alors, la structure du problème s'éclaire et l'on découvre par là même la possibilité de le résoudre.* »

Questions et propos enregistrés lors du débat de synthèse



Les difficultés d'un enseignement objectif

M. Albert Tille, journaliste, Radio romande : Comment un enseignant, rattaché à un corps de doctrines particulier, peut-il faire abstraction de ses propres préférences en présentant à ses élèves un débat, notamment sur la lutte contre l'inflation, question qui débouche sur des opinions politiques et non pas uniquement de doctrine économique. Que fait l'enseignant face à l'honnêteté qu'il doit avoir vis-à-vis de ses élèves ?

M. Maurice Rohrer : Dans l'enseignement, il faut être extrêmement prudent et ne pas déformer les élèves. L'enseignant n'a moralement pas le droit d'imposer son point de vue. Or, dans un débat, malgré toute sa volonté, il va jouer un rôle déformateur même s'il présente aux élèves plusieurs interprétations du problème.

Au débat, je préfère le travail personnel des étudiants sur des documents, par petits groupes. De cette façon, on peut obtenir un enseignement objectif. Il est intéressant de laisser l'élève trouver lui-même des arguments à sa propre position. Il doit pouvoir mener son travail dans la direction de ses propres préférences.

Les facteurs fondamentaux de l'économie

M. Michel Zangger, Union des centrales suisses d'électricité, Lausanne : Hjelmar Schacht, nous a cité M. Rohrer, dit qu'il faut constamment en revenir aux facteurs fondamentaux de l'écono-

mie pour résoudre les problèmes. Qu'entend-il par là ?

M. Maurice Rohrer : Certaines choses sont essentielles. Vous ne pouvez par exemple dépenser plus que vous ne gagnez et pourtant des gens sont convaincus qu'avec des mécanismes monétaires adéquats on parvient à le faire. Schacht dit que ce n'est pas possible. Ce sont des choses élémentaires qu'on est par ailleurs arrivé à masquer avec la complexité croissante des mécanismes.

M. Michel Zangger : Il y a également l'aspect du travail.

M. Maurice Rohrer : En effet. Il n'y a que le travail qui produit et si nous arrivions à faire travailler nos chômeurs à quelque chose de productif, nous aurions une meilleure situation générale et un niveau de vie plus élevé.

Solidarité en période économique incertaine

M. Jean-Claude Delaude : Quel est le rôle que vous, enseignants, pouvez jouer dans la formation de l'« homo economicus » de demain, celui de la période de reprise ou du moins d'amélioration de la conjoncture économique ?

M. Denis Perrenoud, SPG : Pour ma part, j'essaie de faire comprendre à mes élèves que la course au bonheur n'est pas une course à l'argent. Que l'on peut être tout aussi heureux en gagnant moins. Si chacun accepte une réduction des heures de travail, accompagnée d'une diminution de salaire, il y aurait du travail pour un plus grand nombre de gens.

M. Jean-Claude Delaude : Dans deux groupes de travail, il a été discuté hier du problème de solidarité ou du partage des conséquences de la situation économique. S'agirait-il d'une solidarité planétaire ou plutôt d'une aide entre les diverses couches sociales de notre pays. Comment partager les richesses, voire les faiblesses d'une économie de manière plus égalitaire ? Sommes-nous prêts à abandonner une part de notre salaire pour permettre la mise en place de structures de relance ou le recyclage des chômeurs ?

M. Pierre Bachmann, Greti-Morges : Est-il de notre ressort d'aider le tiers monde en diminuant notre standard de vie et en travaillant davantage ?

M. Maurice Rohrer : Si nous voulons aider le tiers monde à atteindre notre niveau de vie, il nous faudrait diminuer du $\frac{1}{3}$ notre bien-être matériel. Or, pour l'instant, les pays producteurs de pétrole nous obligent à sacrifier un 3 à 4 %, mais songeons avec quelles réticences nous le faisons !

M. Claude Grossenbacher, chauffeur FOBB : La conception de M. Perrenoud est idéaliste mais elle est juste ; il faut diminuer les heures de travail ; mais je ne suis pas d'accord pour la diminution des salaires ; une fois de plus les ouvriers paieraient les pots cassés. Pourquoi ne diminuerait-on pas seulement les profits ?

M. Maurice Rohrer : Il faut souligner que lorsque le niveau économique augmente, il est très facile de répartir le surplus entre profits et salaires ; en revanche lorsque le niveau baisse, il est extrêmement difficile de faire partager cette diminution et chacun essaie d'en faire supporter le poids à l'autre.

M. Denis Perrenoud : Dans les discussions d'hier, il a été avancé que notre société tendait vers une pyramide inversée. Cela signifie qu'avec le progrès technique les travailleurs manuels seront de moins en moins nombreux. Une masse croissante de gens travaillera avec son cerveau, et ne fabriquera plus quelque chose d'immédiat. Par conséquent, il faudra augmenter la part des secteurs non productifs, les services sociaux, le nombre d'enseignants par classe, afin d'obtenir une plus grande efficacité.

M. Maurice Rohrer : Attention ! un enseignant n'est pas improductif. Toutes sortes d'activités du secteur tertiaire sont productives. A la limite, il y a les improductifs mais qui travaillent à l'amélioration de la qualité de la vie. La lutte contre la pollution, l'amélioration du

paysage, sont parfaitement improductives.

Actuellement, nous avons tendance à augmenter l'improductif pur, c'est-à-dire l'activité qui améliore la qualité de la vie, ce qui évidemment vient en diminution de notre niveau de vie.

La relance et les investissements dans l'école

M. Paul Dunner, président de la SPG, Genève : Nous avons parlé hier d'investissement. Faut-il investir pour relancer l'économie, notamment dans l'horlogerie ? L'Etat doit-il investir ? Nous avons parlé également des entreprises qui ne peuvent plus assurer leurs recherches. Pourquoi n'investit-on pas davantage dans l'école, qui peut être l'origine d'une certaine recherche ? Au moment où les finances d'un canton deviennent chancelantes, la première solution que l'on propose est d'augmenter le nombre des élèves par classe.

M. Jean-Pierre Paquier, membre de la commission JE : J'ai lu dernièrement dans l'« Educateur » une analyse, faite dans le Jura bernois, sur les recyclages pour les enseignants. Les cours qui semblaient avoir du succès étaient le ski, la natation et nombre d'autres qui comprenaient très peu d'instruction.

Je me demande si nous utilisons les investissements pour la formation continue d'une manière souhaitable. Ne faudrait-il pas de ce côté-là être un peu plus dirigiste ? Nous sommes ici quelques-uns à nous intéresser à l'économie, mais je pense à certains collègues qui ne sont pas d'une compétence suffisante pour préparer l'enfant à se débrouiller dans les problèmes à venir, ne serait-ce que dans ses réflexions.

L'argent dont nous disposons ne doit-il pas aboutir, comme en Valais, à des recyclages obligatoires fructueux, avec cependant quelques options possibles ?

A propos de la mobilité géographique en Suisse

M. Jean-Claude Delaude : Monsieur le professeur Juvet, au cours de la discussion de groupe, a dit que la Suisse devrait s'habituer à vivre avec un chômage structurel de 30 000 personnes. Dès lors se pose le problème sociologique de notre manque de flexibilité sur le plan structurel comme sur le plan des hommes. Lors de l'affaire Bulova, où il était question d'un transfert à Bienne de quelques centaines de personnes, les Valaisans par exemple ne pouvaient comprendre qu'on fasse une montagne pour un déplacement

de 25 km. On sait que quantité de Romands ne veulent pas aller travailler à Zurich ou en Argovie. Or, les demandes pour certains métiers se manifestent dans certaines régions, alors que dans d'autres il y a un trop plein d'offres. Ce manque de flexibilité pose donc un problème important.

M. Maurice Rohrer : Sauvy dit que la qualité de la vie ce n'est pas seulement l'aspect matériel, c'est également le lieu et les conditions de travail, aspect qui ne se traduit pas en argent.

M. Jacques Autier, SPV, Prévèrenges : Les gens sont très attachés à leur lieu de domicile.

M. Jacques Hainaut, CEPIA, Genève : Ils y sont peut-être attachés à cause des difficultés de déplacements. En Suisse, il y a 25 Départements de l'instruction publique et lorsque vous avez des enfants qui font des études, se pose le problème des programmes scolaires. Dans notre structure fédéraliste nombre d'éléments autres que le travail interviennent. Le fédéralisme nous fait voir petit.

M. André Mudry, CIBA-GEIGY, Bâle : Le problème du transfert est un élément fondamental de la politique actuelle au niveau de la Suisse. Mais les difficultés ne se trouvent pas tant au plan matériel, au niveau des écoles par exemple, on peut s'adapter. La difficulté se situe au niveau sentimental de l'attachement à une ville, un village.

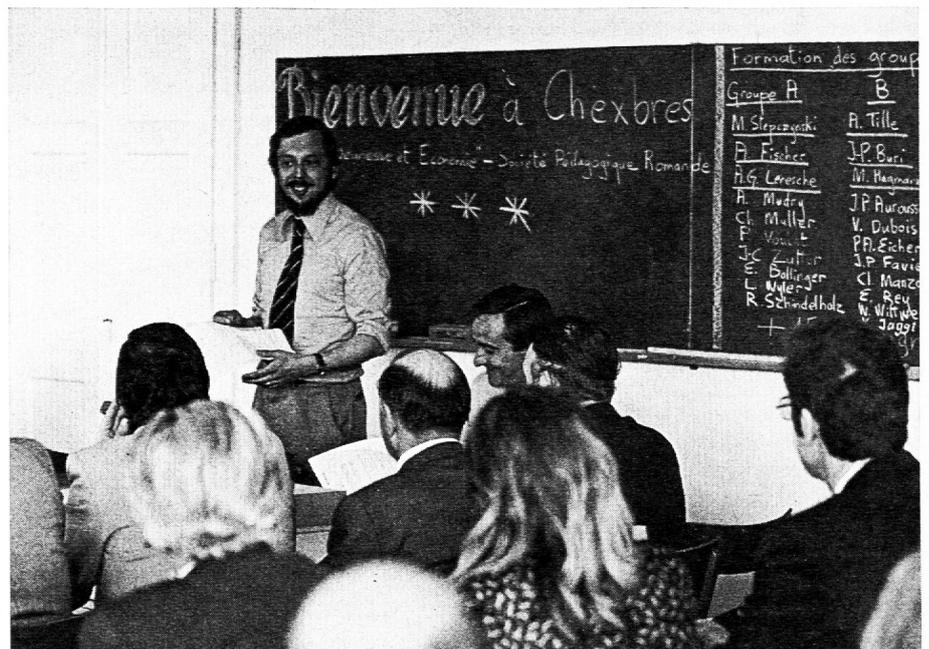
M. André-Lou Sugar : On constate aux E.-U. que la forte mobilité géographique de la population a comme conséquence l'effritement complet des structures sociales. Est-ce cela que nous souhaitons en Suisse ? Le manque de flexibilité présente finalement un avantage en préservant la stabilité intérieure du pays.

Que diront les enseignants à leurs élèves

M. Jean-Claude Delaude : Comment, vous enseignants, allez présenter les problèmes discutés lors de ce séminaire à vos élèves qui, à 13, 14 et 15 ans, se posent certainement des questions ?

M. André Fischer, membre de la commission JE : Il y a 3 ou 4 ans, j'ai été frappé par l'attitude des enseignants. A cette époque nous étions réticents au fait d'introduire l'économie dans l'école. Aujourd'hui, cette attitude ne se retrouve pas. Nous avons été accablés par des événements mondiaux qui nous touchent tous et je ne vois pas comment un enseignant pourrait se désolidariser de ce qui se passe. L'avenir est une inconnue pour tous.

L'enseignant doit développer le sens des responsabilités chez ses élèves. En effet, au-delà de l'événement économique, il y a des hommes qui prennent des décisions. Un de nos élèves sera un jour peut-être directeur de la Banque Nationale ; il est donc nécessaire de lui enseigner les valeurs qui le rendront conscient de toute cette masse d'hommes qu'il a



derrière lui et dont il est, d'une certaine façon, responsable.

M. Pierre Voutat, J. Bobst & Fils S.A., Lausanne : Il me semble nécessaire d'avoir en premier lieu une grande ouverture d'esprit. Les jeunes doivent avoir le plus de voies possible ouvertes devant eux, ceci en fonction de la situation économique et de la structure de l'emploi ; les jeunes ne doivent pas être poussés vers la spécialisation, mais suivre plusieurs formations dans un même domaine. Sans être compétents au maximum dans chaque spécialité, ils peuvent ainsi mieux s'adapter au monde et aux fluctuations actuels.

M. Michel Zangger : Les enseignants ont pour tâche de développer chez leurs élèves le sens de la curiosité et de leur donner goût à toutes sortes de domaines.

M. André Fischer : Aujourd'hui on parle d'ouverture, mais il y a 4 ans aucun représentant de l'industrie ne l'aurait encouragée. Alors que nous, enseignants, préconisons une ouverture maximale, une prolongation des études, on nous demandait d'orienter les élèves vers les professions non saturées. Comment concilier une formation ouverte avec les exigences du marché de l'emploi ?

Une enseignante en « économie familiale » : Je crois que dans un sens la récession n'est pas mauvaise, elle fait réfléchir nos élèves de moins de 16 ans. Auparavant, elles s'installaient dans un travail comme un rat dans un fromage ; elles ne voulaient pas prendre de responsabilités. Il faut leur faire comprendre que les choses apprises ne le sont que pour quelques moments de leur vie et qu'elles doivent être ouvertes à tout ce qu'on va leur proposer, les cours de perfectionnement et l'amélioration de leur situation.

M. Jean-Pierre Paquier : On a soulevé le fait que le superflu des uns correspond souvent à des postes de travail, en quelque sorte au plein emploi des autres. Je constate qu'autour de nous il y a passablement de gaspillage et je me demande si en luttant contre les gaspillages de tous ordres on améliorerait la situation économique ou non ? Il m'est impossible de répondre à cette question.

M. Maurice Rohrer : Mais si, vous le pouvez. Vous pensez que le gaspillage est une chose mauvaise en soi et vous vous demandez s'il peut être bon pour l'économie. Il est impensable qu'une chose soit bonne pour l'économie alors qu'elle est mauvaise dans toute autre circonstance. Ce qui est bon, c'est de produire plus, plus de marchandises dont on a besoin.

Quelques coupures de presse

Récession et relance

Organisé par la Société « Jeunesse et économie » et la Société pédagogique de la Suisse romande, le XVI^e séminaire pédagogique de Chexbres s'est tenu les 7 et 8 mai à l'Hôtel Victoria de Chexbres. Une centaine de pédagogues de Suisse romande et de représentants des milieux de l'industrie et d'autres milieux intéressés (orientation professionnelle, consommatrices, syndicats, presse, etc.) ont abordé le thème de la récession et de la relance. Pour les uns, il s'agissait de s'initier aux réalités économiques et monétaires, pour d'autres, le problème principal consistait à trouver une méthode permettant de présenter ces réalités économiques aux élèves de nos écoles.

La première partie du séminaire fut occupée par les représentants de la presse télévisée et radiophonique. La seconde vision en particulier du film *La Fin de l'Euphorie*, et d'un autre film *Bailly, c'est fini*, lança immédiatement la discussion sur quelques aspects sociaux de la crise. M. Albert Tille, de la Radio romande, présenta ensuite quelques séquences radiodiffusées.

Dialogue

Après ce hors-d'œuvre, les participants étudièrent en travaux de groupes quelques aspects de la crise et de la relance, sous la conduite experte de spécialistes en matière économique. Ces discussions permirent soit un certain rapprochement entre les milieux de l'industrie et les enseignants, soit aussi de constater l'éloignement des thèses en matière de diagnostics et aussi de politique économique. Le but de la société « Jeunesse et économie » est précisément de favoriser le rapprochement, le dialogue, et de permettre une vulgarisation des phénomènes économiques au niveau des élèves de nos écoles.

Deux conférenciers étaient les invités des organisateurs : M. Jean-Louis Juvet, professeur à l'Université de Neuchâtel, et M. Maurice Rohrer, économiste et enseignant au niveau secondaire genevois. M. Juvet se fit l'avocat d'une politique monétaire beaucoup plus rigoureuse de la part de la Banque Nationale et il proposa une série de recettes, qui d'ailleurs ont inspiré la récente intervention du conseiller national Aubert. Quant à M. Rohrer, il donna une recette pédagogique sur la manière d'aborder en classe le thème de la récession et de la relance de l'économie.

R. S.

LE DÉMOCRATE, DELÉMONT

13 mai 1976

XVI^e Séminaire pédagogique de Chexbres : récession et relance de l'économie suisse

Si nos autorités continuent à laisser le cours du franc renchérir, une entreprise comme la Viscosuisse (3500 employés, pas de dettes, la meilleure productivité d'Europe) fermera ses portes dans une année. Les profits des entreprises diminuant dangereusement, le fisc devra se rabattre sur les autres contribuables et augmenter leurs impôts de 40 pour cent dans deux ou trois ans.

Ce n'est pas nous qui prédisons ces calamités mais le professeur Jean-Louis Juvet, de l'Université de Neuchâtel, invité au séminaire pédagogique de Chexbres. Il est vrai que Neuchâtel, c'est l'horlogerie, et que l'horlogerie, à l'heure actuelle... Mais le professeur Juvet se défend d'être le porte-parole de fabricants de montres. Il craint tout autant si ce n'est plus pour l'avenir des entreprises chimiques. Il admet, par contre, avoir inspiré l'intervention d'un de ses compatriotes et amis, le conseiller national J.-F. Aubert, qui s'est fait l'avocat à Berne d'une intervention rigoureuse des autorités monétaires pour enrayer la hausse du franc.

Le professeur Juvet préconise, entre autres, la création d'un fonds de stabilisation des changes qui centraliserait le commerce des devises. Il est favorable à d'autres mesures très coercitives, tout en reconnaissant leurs limites, voire leurs dangers. Mais on ne peut plus laisser le franc se réévaluer sans courir le risque de voir les faillites augmenter, le chômage s'accroître et les entreprises contraintes de transférer non seulement leur appareil de production mais aussi leurs services de recherche à l'étranger.

« Est-ce que nous ne voulons conserver que des experts-comptables chez nous », s'interroge M. Juvet. Un peu plus loin : « Vous me demandez qui a profité de la spéculation qui a fait monter le cours du franc ? Je réponds que les banques respectent la légalité, mais qu'elles encaissent des commissions très profitables sur le commerce des devises. » Las ! Il n'y avait pas de banquier dans la salle pour donner la réplique.

Quant aux enseignants réunis à ce séminaire, ils ne se sont pas contentés des mécanismes fort subtils des échanges économiques, de l'inflation ou du marché des devises. Derrière les chiffres, il y a l'individu et la société. Chacun veut la relance économique, mais a-t-on réfléchi au genre de relance que nous voulions et à qui doit-elle profiter ? La crise, ne

l'avons-nous pas connue dans les années folles de surexpansion et de spéculation où le gaspillage était roi ? Cette relance va-t-elle combler le fossé entre pays riches et pays pauvres, que la récession a contribué à accroître ?

Les sujets de réflexion étaient vastes. Ils furent loin d'être épuisés. Avant que l'information économique ne descende jusqu'au niveau de l'école, il faudra que les enseignants, les économistes et les chefs d'entreprise cherchent plus souvent à parler le même langage. Le XVI^e séminaire de Chexbres a permis un nouveau pas dans cette direction. En introduction les quelque cent participants à ces deux journées virent deux émissions de télévision et des séquences radiodiffusées consacrées à la récession et à la relance. Et dans son allocution de bienvenue, le président de la Société pédagogique romande, qui anime avec le CIPR Jeunesse et Economie, organisateur de ce séminaire, avait déploré qu'une vingtaine d'enseignants n'aient pas pu y participer, faute d'en avoir obtenu l'autorisation de leur département.

24 HEURES.

E. O.

Chexbres : récession et relance au XVI^e Séminaire pédagogique

La récession qui semble menacer également le corps enseignant, et la relance de l'économie suisse ont réuni, vendredi et samedi, une centaine de participants au XVI^e séminaire pédagogique de Chexbres organisé par « Jeunesse et Economie » qu'animent le Centre d'information et de relations publiques et la Société pédagogique romande. Nous ne prétendons pas qu'à l'issue de ces deux journées, toute la lumière ait été faite sur les mécanismes subtils des mouvements monétaires, de la « stagflation » ou du triangle magique « plein-emploi, stabilité des prix et équilibre des échanges extérieurs ». Loin de là. Mais l'approche était intéressante.

La projection des deux émissions de télévision et l'audition de séquences radiodiffusées ont permis à des journalistes d'expliquer la manière — et les limites — d'aborder l'événement, de l'expliquer et de la commenter. Le professeur Jean-Louis Juvet (Neuchâtel) s'est fait un vibrant avocat de mesures monétaires très

rigoureuses destinées à abaisser le cours du franc, plaidant la création d'un fonds de stabilisation des changes qui centraliserait le commerce des devises.

Les travaux en groupe montrèrent la difficulté de faire descendre l'information économique jusqu'au niveau de l'école. La complexité de la matière n'est pas la seule en cause. Les chefs d'entreprise et les enseignants ne parlent pas souvent le même langage. A la froideur des chiffres et des statistiques avancés par les premiers, les deuxièmes opposent le bonheur de l'individu, l'épanouissement de l'enfant, le rôle de la société. « La crise, ne l'avons-nous pas déjà traversée, durant la période de surexpansion à tout prix et de gaspillage des premières années septante », demande un enseignant. « Nous laissons aux philosophes et aux sociologues le soin de disserter sur la qualité de la vie ; notre tâche avant tout est de faire marcher notre entreprise », répond un patron. Difficile de trouver la même longueur d'onde, mais exercice tout de même passionnant, et enrichissant parce qu'il montre le faisceau de préoccupations nées de la surchauffe, puis de la récession.

TRIBUNE LE MATIN.

G. Noir.



Informations CMOPE

« L'éducation pour une communauté mondiale »

Réunion de la 25^e assemblée de la CMOPE à Washington, D.C.

« L'éducation pour une communauté mondiale » a été le thème et le cœur des débats qui se sont déroulés à Washington D.C. en août dernier à l'occasion de la 25^e assemblée de la CMOPE. Les délégués de 75 organisations nationales d'enseignants de 62 pays ont adopté une résolution sur ce thème par laquelle ils ont exhorté les enseignants du monde entier à travailler à l'avènement d'une « société où il soit véritablement possible d'éliminer la notion de nationalisme étroit et de vivre dans une communauté aux amples horizons et aux dimensions internationales interdépendantes, sans rien aliéner des libertés fondamentales de l'être humain ni de l'identité culturelle de tous les peuples ».

L'assemblée, qui s'est tenue du 4 au 11 août 1976, a réuni les enseignants les plus nombreux et les plus représentatifs qui se soient jamais rencontrés sous l'égide de la CMOPE, à savoir, d'après les chiffres définitifs, 652 participants, dont 332 délégués, 277 observateurs d'organisations membres nationales ou correspondants d'organisations non affiliées ainsi que de comités de la CMOPE, 27 représentants de 20 groupements membres correspondants et membres internationaux et 16 observateurs spéciaux de 14 organisations internationales.

« Avec l'appui de la société et de la famille, nous constituons, nous les éducateurs, une force vitale dans toute société, nous possédons un pouvoir et une influence d'une portée et d'un potentiel exceptionnels. » C'est ce qu'affirme la résolution sur le thème, qui énumère ensuite les actions spécifiques qu'elle recommande aux enseignants d'entreprendre en vue de promouvoir le concept de communauté mondiale à l'école et dans la communauté.

La résolution sur le thème préconise que toutes les organisations d'enseignants prennent des mesures pour :

1. demander instamment à leurs membres de souscrire aux principes et d'accepter les responsabilités de l'éducation pour une communauté mondiale ;

2. encourager leurs membres à participer aux prises de décisions ;
3. s'efforcer de maximiser leur sphère d'influence dans l'éducation ;
4. encourager leurs membres à travailler en collaboration avec le mouvement syndical de toutes les façons jugées appropriées.

Enfin, la résolution sur le thème formule aussi une série de recommandations concernant le rôle de la CMOPE dans l'éducation pour une communauté mondiale en lui demandant instamment d'agir par l'entremise de la coopération internationale, dans le cadre de sa fonction éducative et dans le processus politique.

L'assemblée a également adopté diverses résolutions ne concernant pas le thème. L'une d'elles demande « à l'Unesco et à l'OIT d'agir en conformité avec leur propre recommandation en ce qui concerne la consultation des organisations nationales et internationales d'enseignants » et les exhorte « à affirmer leur soutien aux principes fondamentaux de la recommandation dans toutes les réunions intergouvernementales au cours desquelles sont discutées des questions touchant à la condition du personnel enseignant ». En outre, elle recommande que les organisations membres de la CMOPE « s'efforcent d'influencer les délégations et comités nationaux s'intéressant à la mise en application de la recommandation » et « se servent de la prochaine conférence Unesco/BIE sur « Le problème d'information au niveau national et international que pose l'amélioration des systèmes d'enseignement » pour faciliter l'accès aux renseignements et statistiques concernant l'application de la recommandation et pour exercer des pressions en vue d'assurer aux enseignants le droit d'accès sans réserve aux renseignements et statistiques qui leur sont indispensables pour participer... à la conception et à l'élaboration d'une politique scolaire ».

La 25^e assemblée a également demandé au comité exécutif de la CMOPE d'enquêter sur des faits rapportés « en ce qui concerne les restrictions imposées aux activités du bureau régional de l'Unesco à Santiago » et d'exhorter l'Unesco, si les renseignements sont exacts, à transférer son bureau dans un autre pays.

L'assemblée a adopté encore trois autres résolutions. Dans l'une, elle exprime

« sa réprobation à l'égard de la résolution adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies, le 18 novembre 1975, qui, formulant une définition du sionisme, assimile unilatéralement la lutte du peuple juif pour le respect de ses droits en tant que nation à une forme de racisme ». Dans une autre, elle demande à la CMOPE d'examiner la possibilité de créer un « Fonds coopératif de développement » qui fonctionnerait sur le principe d'une banque à laquelle les membres de la CMOPE s'adresseraient pour satisfaire leurs besoins de développement. Enfin, l'assemblée a demandé au Secrétariat professionnel international de l'enseignement, à la Confédération syndicale mondiale des enseignants et à la Fédération internationale syndicale de l'enseignement de « s'unir à la CMOPE pour obtenir la création d'un comité conjoint en vue de consultations destinées à la fois à trouver de nouveaux moyens et à développer les activités existantes dans le domaine de la coopération ».

Résolution concernant le thème de l'assemblée de 1976

Définition

L'« Education pour une communauté mondiale » a pour objectifs l'établissement d'une communauté de nations interdépendantes ayant chacune son langage, ses traditions, ses valeurs et sa culture, dans un esprit de connaissance et de compréhension mutuelles qui devrait entraîner le respect réciproque, l'amour, la tolérance, l'amitié et le souci véritable de l'indépendance et du bien-être de chacun.

Préambule

Le thème choisi « Education pour une communauté mondiale » révèle le souci qu'ont tous les enseignants et leurs organisations professionnelles de parvenir, grâce à l'éducation, à un monde plus humain, plus juste, mieux équilibré socialement et économiquement, à une société où il soit véritablement possible d'éliminer la notion de nationalisme étroit et de vivre dans une communauté aux amples horizons et aux dimensions internationales interdépendantes, sans rien aliéner des libertés fondamentales de l'être humain ni de l'identité culturelle de tous les peuples.

A. Rôle de l'enseignant dans l'éducation pour une communauté mondiale

Avec l'appui de la société et de la famille, nous constituons, nous les éducateurs, une force vitale dans toute société, nous possédons un pouvoir et une influence d'une portée et d'un potentiel exceptionnels. Nous nous occupons du bien le plus important de toute société, sa jeunesse. Nous participons dans une immense mesure au processus même de la formation des caractères. Nous offrons l'espoir et la promesse, stimulons les ambitions, nourrissons la fierté de soi-même. Nous corrigeons les défauts et indiquons les objectifs, aidant chacun à franchir le seuil qui sépare l'adolescent de l'être adulte, productif et conscient de ses responsabilités.

En conséquence, nous recommandons que les enseignants :

1. Encouragent la discussion ouverte qui permet aux élèves d'acquérir le respect de la personne humaine.
2. Se fassent les champions de la justice sociale pour tous les élèves au sein de leurs classes, de leurs écoles, de leurs communautés.
3. Enseignent à tous les jeunes de pratiquer l'émulation dans un esprit de coopération.
4. S'efforcent de promouvoir l'idée d'une communauté mondiale en insérant, toutes les fois que possible, dans les programmes d'études, des références à diverses cultures.
5. Œuvrent en harmonie avec les familles et la communauté.
6. Utilisent de façon appropriée les moyens d'information de masse et saisissent toutes les autres occasions de diffuser le concept d'une communauté mondiale.
7. S'assurent que leur propre formation professionnelle comporte la réalisation des objectifs de l'« Education pour une communauté mondiale ».
8. Éliminent de leur enseignement toute notion de préjugés et de partialité, soient objectifs et montrent à chacun comment assumer son rôle dans une société mondiale.
9. Aident les jeunes à acquérir le sens de leurs responsabilités en ce qui concerne l'interdépendance des êtres humains et des peuples pour mieux comprendre l'interdépendance de toutes les nations.

B. Rôle des organisations d'enseignants dans l'éducation pour une communauté mondiale

Une véritable unité de toutes les associations professionnelles d'enseignants,

dans chaque pays, est indispensable pour que les organisations d'enseignants jouent un rôle dans l'éducation pour une communauté mondiale. C'est seulement grâce à cette unité et à l'exemple que nous donnerons que nous pourrions, espérons-le, faire triompher l'esprit d'une véritable interdépendance des nations.

Dans les limites de leur responsabilité, les organisations d'enseignants devraient toujours se montrer vigilantes envers les dangers que représente la dissémination d'informations erronées, d'où naissent de fausses conceptions. Elles doivent contribuer à veiller sur la qualité des renseignements qu'elles reçoivent et diffusent et qui concernent d'autres personnes, cultures et pays, et s'assurer qu'ils sont fondés sur des données et des faits impartiaux.

C'est pourquoi nous recommandons aux organisations d'enseignants :

1. De demander instamment à leurs membres de souscrire aux principes, d'accepter les responsabilités et d'adopter les directives, indiqués dans la section précédente concernant le rôle de l'enseignant dans l'éducation pour une communauté mondiale.
2. D'encourager leurs membres à participer aux prises de décisions et de leur faciliter la tâche :
 - a. En s'efforçant d'étendre, si nécessaire, le droit à cette participation au sein de leurs écoles respectives et à tous les niveaux de l'administration et du choix des politiques d'action.
 - b. En offrant des programmes de développement professionnel, notamment les échanges d'enseignants et d'élèves.
 - c. En poursuivant ou amorçant la participation aux activités régionales de la CMOPE.
 - d. En veillant à ce que la structure et les procédures de leurs propres organisations permettent une participation sans réserve aux prises de décisions.
3. De s'efforcer de maximiser la sphère d'influence des organisations dans l'éducation. Pour atteindre cet objectif, les organisations d'enseignants devront :
 - a. Explorer toutes possibilités appropriées d'être entendues au sein des groupes politiques et non politiques.
 - b. Chercher à s'assurer le soutien de la communauté et en particulier celui des parents et des associations de parents.
 - c. Encourager leurs membres à participer efficacement aux activités des organisations civiques et autres organismes de la communauté.

- d. Demander instamment que soient inclus dans la formation professionnelle les objectifs de l'éducation pour une communauté mondiale.
- e. Utiliser leur influence et leurs ressources pour s'efforcer d'assurer que les informations présentées aux élèves et concernant d'autres communautés soient récentes, fondées sur les faits et conformes à l'existence et à la culture de ces communautés.
- f. Coopérer étroitement avec les autres organisations d'enseignants en vue d'atteindre l'objectif cité à l'alinéa précédent.
- g. Influencer et utiliser les moyens d'information non seulement pour établir des relations harmonieuses entre leurs membres et la communauté, mais aussi pour aider à tenir la communauté bien informée des événements, problèmes et tendances concernant l'éducation et de l'orientation prise par les organisations d'enseignants.
4. D'encourager leurs membres à travailler en collaboration avec le mouvement syndical de toutes les façons jugées appropriées.

C. Rôle de la CMOPE dans l'éducation pour une communauté mondiale

La Confédération s'est donné, entre autres, pour objectifs d'améliorer les méthodes d'enseignement, de promouvoir la compréhension et la bonne volonté dans le monde, d'encourager des relations sociales et professionnelles plus étroites entre tous les enseignants du monde entier au moyen d'une association internationale.

C'est pourquoi nous recommandons à la CMOPE :

1. Par l'entremise de la coopération internationale :
 - a. De poursuivre la préparation et la diffusion de renseignements concernant sa structure et ses activités internationales.
 - b. De développer ses activités dans le domaine de la promotion des objectifs d'intérêt international, tels que les droits de la personne humaine, l'environnement et la paix dans le monde.
 - c. De continuer à instaurer, développer et promouvoir des activités portant sur le développement régional.
 - d. D'intensifier les efforts en vue d'assurer que tous les pays appliquent sans restriction la recommandation de l'Unesco/OIT concernant la condition du personnel enseignant.

- e. D'exhorter les organisations intergouvernementales et leurs secrétariats à agir avec une énergie renouvelée en vue d'établir la communauté mondiale que laisse espérer la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Statuts de l'Unesco.

2. Dans le cadre de sa fonction éducative :

- a. De mettre au point et de diffuser des directives en vue de l'application du concept d'éducation pour une communauté mondiale.
- b. D'organiser et faciliter les échanges d'enseignants et d'élèves entre tous les pays.
- c. De procurer à ses organisations membres des ressources telles que cadres élus, personnel professionnel, matériel de recherche et assistance financière, pour les aider toutes les fois que possible à promouvoir dans le monde la notion d'éducation dans une communauté mondiale.
- d. D'organiser, à l'issue de l'assemblée, des activités ayant pour but d'évaluer l'application des recommandations de l'assemblée portant sur les thèmes respectifs et qui auront été adoptées.

3. Dans le processus politique :

- a. De continuer à maintenir sa propre

autonomie et sa propre liberté d'action dans toutes les régions du monde, quels que soient leurs concepts idéologiques.

- b. De continuer à entretenir des relations pratiques avec le mouvement syndical international.
- c. De continuer à reconnaître l'autonomie totale de ses membres affiliés.

D. Déclaration d'engagement

Les délégués réunis à cette assemblée, la plus représentative à laquelle aient jusqu'ici participé en aussi grand nombre les organisations d'enseignants du monde entier, font la déclaration d'engagement suivante.

Nous exhorterons nos organisations :

1. A appliquer la résolution relative à l'« Education pour une communauté mondiale » adoptée par cette assemblée.

2. A prendre les mesures les plus énergiques possibles pour obtenir l'annulation des politiques et actions des gouvernements susceptibles de nuire à l'instauration d'une communauté mondiale dans le domaine de l'éducation.

3. A fournir leur appui le plus énergique possible à tout membre qui se trouverait dans une situation de conflit en s'efforçant d'appliquer ladite résolution.

Le chômage des jeunes et l'emploi des enseignants

Des recommandations élaborées par le sous-comité de la CMOPE sur les questions très importantes concernant le chômage des jeunes et l'emploi des enseignants feront l'objet d'un examen par la Conférence régionale européenne de la CMOPE qui se tiendra à Londres du 10 au 14 octobre. Les discussions porteront également sur d'autres questions importantes telles que l'échange des enseignants et la participation des enseignants à l'élaboration des politiques et à la planification en matière d'éducation.

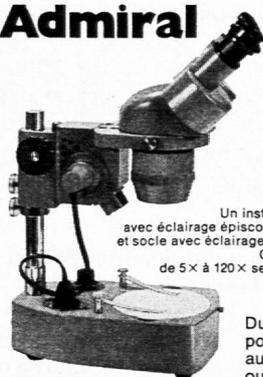
La conférence réunit annuellement des délégués d'associations membres de la CMOPE en Europe. Quelque 70 délégués sont attendus à Londres et également à titre d'invités, des représentants d'organisations internationales aussi bien qu'intergouvernementales et syndicales en Europe.

Les membres du comité européen pour les deux prochaines années seront élus à la séance finale de la conférence.

Admiral a pour chacun qui travaille

avec un microscope tout ce qu'il lui faut.

P.A.C. Werbe AG



ADMIRAL 109
Un instrument éprouvé avec éclairage épiscopique incorporé et socle avec éclairage à transmission. Grossissements: de 5x à 120x selon votre choix.

Du microscope simple pour écoliers au microscope de haute précision ou de recherches.



Les microscopes Admiral se distinguent par:
qualité meilleure
précision suprême
prix favorable
service de première qualité
ample programme d'accessoires
5 ans de garantie



Bon

Demandez une documentation détaillée.
Représentation pour la Suisse:
Gujer, Meuli + Co., Postfach, 8953 Dietikon

Semaines de sport en hiver 1977

Demandez la nouvelle liste avec les termes libres maintenant ! Du 24 janvier au 26 février 1977 encore peu de possibilités de réservation. Du 10 janvier au 22 janvier 1977 ainsi que dès le 28 février 1977 plusieurs périodes libres. Prix avantageux. Réservation aussi possible pour de petits groupes.



Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4020 Bâle.
Tél. (061) 42 66 40 de 7 h. 45 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 15.

Des moitiés de

pincés à linge en bois lisse pour bricolage; des pinceaux appropriés sont fournis par :

Surental A.G., 6234 TRIENGEN
Tél. (045) 74 12 24

Les Mosses

CAMP DE SKI

Chalet de la colonie de vacances Lutry
Place pour 3 classes (85 lits)

Libre : 10 au 15 janvier 1977
17 au 22 janvier 1977
7 au 12 mars 1977
14 au 19 mars 1977

Renseignements : P. Rappaz, 1602 La Croix.
Tél. (021) 28 79 09

Honneur à la section SPV de Cossonay !

Dans un prochain « Educateur », la secrétaire du Bureau des congrès, notre collègue Claudine Schafroth d'Yverdon, vous communiquera le procès-verbal du 4^e Congrès culturel organisé le 29 septembre dernier par la section de Cossonay.

Ce « billet » n'a donc pas d'autres prétentions que de vous faire **regretter** à vous tous **les absents** de n'avoir pas **su** bénéficier de ce **mercredi** pas comme les autres.

Je pourrais vous commenter le programme de cette journée mais le collègue D. Rochat l'a si bien présenté dans son discours d'ouverture que je ne résiste pas au plaisir de vous le transcrire in extenso. Je cite :

« Chers Collègues,

» La section SPV de Cossonay est heureuse de vous accueillir à ce 4^e Congrès culturel. En même temps qu'il préside le Bureau du congrès, le collègue Schepard est **président** de notre section SPV, je suis son... vice (on ne lui en connaît pas d'autre!) ; c'est à ce titre que je vous salue très cordialement et vous souhaite de passer dans notre district des heures enrichissantes si possible, mais agréables en tout cas. Les mauvaises langues colportent qu'il y a 4 Ecoles normales dans le canton : à Lausanne, à Montreux, à Yverdon et... à Pompaples. Il est vrai que la plupart des enseignants vaudois ont une fois, au moins, l'occasion de suivre un cours sur « l'étude du milieu » dans ce coin de pays. En conséquence, M. le préfet de Cossonay chargé, comme tous ses confrères, de catéchiser les futurs chasseurs, interdit formellement aux disciples de saint Hubert de tirer sur ce qui bouge dans les buissons de Pompaples, tant est grand le risque de confusion entre une biche aux aguets et une institutrice en perfectionnement ! On ose espérer que M. le préfet maintiendra ses exigences... malgré la **pléthore** d'enseignants ! Assez plaisanté !... Voici quelques précisions sur le déroulement de cette journée. Le bulletin d'inscription à ce congrès vous offrait huit possibilités d'enrichissements, je les rappelle :

1. **Cossonay** : visite des câbleries et des grands moulins.
2. **Ferreyres** : les fours à fer de Bellaires, exposé de M. Steiner.

3. **Eclépens** : usine de chaux et ciments, fabrique de draps Berger.

4. **La Sarraz** : visite du château, de la fonderie de cloches. »

(La place me manque pour vous transcrire ici la répartition de la centaine de participants que nous étions ; je le regrette vivement : c'était dit avec tellement d'humour !)

» Après les visites, un vin d'honneur vous sera offert par les autorités de La Sarraz, dans la salle des chevaliers du château. Un souper suivra dans le grand cellier. Enfin, et pour couronner dignement cette journée qui se veut culturelle,

nous aurons le plaisir d'assister au spectacle présenté par Gilles Pidoux et sa troupe : « Le Marathon de Claude Confortès ». Je vous souhaite encore de passer ici de tout bons moments... »

J'ajouterai simplement ce qui ne figure pas dans le discours du collègue Rochat, à savoir : la gentillesse, la gaieté, la chaleur de l'accueil qui nous fut fait, l'humour des brefs discours officiels, la succulence du repas servi dans un cadre admirable, chaud et fleuri... et j'en oublie sûrement ! Voilà, chers collègues absents, tout ce que vous avez manqué. Il ne me reste plus qu'à dire, au nom des heureux participants et au mien, bravo et merci à toute l'équipe organisatrice.

C'était vraiment « de la belle ouvrage » !!!

Hélène Gilliard.

Aux présidentes et présidents des sections SPV

Lors de vos prochaines assemblées d'automne, le CC vous serait reconnaissant d'endosser votre tenue de sergent-recruteur et de tout mettre en œuvre pour combler ses places vacantes.

Nous devrions être sept : nous sommes cinq depuis l'automne 1974 et certains d'entre nous termineront leur mandat en 1977. Il est donc urgent de vous mettre en campagne. Merci d'avance et bonne chance !

Hélène Gilliard.

Communiqué

Mercredi, 10 novembre 1976, au Rond-Point de Beaulieu, dès 14 h. 30, assemblée annuelle de l'Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises.

Deux places étant vacantes au comité, veuillez nous faire parvenir vos propositions avant le 1^{er} novembre 1976.

Françoise Paillard - (HG).

Rédactrice de la rubrique vaudoise : M^{me} Hélène GILLIARD, Ecole des Fossés, 1197 Prangins. Tél. (022) 61 59 38.

CAFÉ-ROMAND

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

St-François

Lausanne

L. Péclat

« Jeunesse et Economie »

Dans le N° 28 de l'« Educateur », notre collègue L. Gerdil faisait part de son avis et de sa perplexité quant aux dossiers « Jeunesse et Economie » publiés dans notre journal.

Aujourd'hui, c'est au tour de M. Jean-Claude Delaude, chargé en Suisse romande des actions de la Société « Jeunesse et Economie », de nous transmettre ses réflexions. On s'en doute, elles ne sont pas semblables à celles de notre collègue. Mais, comme il le dit : « Libre à chacun de songer plus à l'être qu'à l'avoir » et... à vous de juger !

Qui se cache derrière « Jeunesse et Economie » ?

« Jeunesse et Economie » est une société suisse à laquelle collaborent non seulement les partenaires sociaux (patronat, syndicats, consommateurs) mais également le Cartel des sociétés de jeunesse et deux associations d'enseignants, le SLV — Schweizerische Lehrerverein — et la SPR.

Cette société a pour but de faire « bénéficiaire » la jeunesse d'un apport permanent d'informations en provenance de l'économie et réciproquement afin d'améliorer les connaissances des jeunes dans le domaine des faits, des rapports et des problèmes économiques ».

La documentation conçue et réalisée à l'intention du corps enseignant n'a donc d'autre objectif que de mettre à sa disposition des « outils » lui permettant de contribuer mieux à la culture générale « économique » de la jeunesse suisse.

Que recherche « Jeunesse et Economie » ?

Etre mieux informé sur les réalités économiques, c'est aussi être en mesure de les discuter, voire de les remettre en question. Une base est nécessaire, loin des à-priori. Avec de faibles moyens, sans être à la solde de qui que ce soit, « Jeunesse et Economie » s'efforce de concevoir cette base, avec précision, concision et objectivité.

Présenter l'économie d'un canton en offrant une synthèse statistique et graphique me semblait aller dans le sens de la prise d'information rapide que souhaite tout enseignant. C'est dans cet esprit que fut bâti le dossier sur l'économie genevoise. Enfin, dans un petit encart — objet de votre courroux — il est fait mention de l'existence de « quelques projets » dont on parle dans tous les milieux genevois, dans les salles de maîtres comme dans les familles et ailleurs. En parlant de ces 10 projets, on ne tronque aucune réalité. « Projet » ne signifie pas

réalisation, que je sache. Mais les projets que vous contestez existent. On ne peut les passer sous silence. Ce serait malhonnête. Curieuse politique de l'autruche que de ne pas les évoquer. Par ailleurs, je ne vous ferai pas l'injure — ayant été enseignant pendant 5 ans — de vous dire que vous êtes seul(e) maître(sse) à bord. Ainsi, vous êtes libre, une fois la porte de votre classe refermée, de discuter de manière critique de la société dans laquelle vivent et vivront vos élèves.

Quoi de plus honnête que de simplement présenter les éléments, les données du problème. Tout en mentionnant qu'il

Que di, que don, que dis-tu, que dit-on près de la fontaine...

Les bonnes dames de St-Gervais n'avaient pas besoin de journal pour savoir ce qui se passait sur la butte. Elles avaient aussi un certain sens de l'humour qui ne s'est point perdu, quoi qu'on en dise, des Pâquis aux Eaux-Vives et de la Jonction à Carouge. Vous trouverez ci-dessous une fable (suivie bientôt par

s'agit de « projets pouvant influencer l'évolution de l'économie genevoise ». Personne n'a écrit qu'il fallait impérativement réaliser ces projets dont personne ne nie l'existence. Ils sont certes discutés. Sont-ils discutables ? Ce n'est pas à moi de le dire. Simple objectivité.

Quant à votre reproche de ne pas tenir compte du point de vue « écologiste », je le trouve infondé. Je cite le dossier (p. 2, 2^e colonne) : « aucune implantation industrielle d'envergure ne serait plus compatible avec l'essor de l'urbanisme et de l'écologie. » Que voulez-vous de plus clair et de plus net ?

En définitive, libre à vous d'aborder avec vos élèves les problèmes de notre temps. Libre à vous de songer plus à l'être qu'à l'avoir. Pourvu toutefois de ne pas couper vos élèves des réalités. L'économie n'est pas une abstraction que je sache.

Jean-Claude Delaude,
chargé en Suisse romande
des actions de la Société
« Jeunesse et Economie ».

Les mioches et l'inspecteur

Dans un quartier bruyant, populeux, malaisé,
Et de tous les côtés de mégères habité,

Dix enseignants menaient des mioches.
Maths, gym, dessin, français, tout était abordé.
Les maîtres suaient, cherchaient, étaient vidés.

Un inspecteur survient, et des régents s'approche,
Prétend les animer par son bourdonnement,
Retient l'un, retient l'autre, et pense à tout moment

Qu'il fait marcher l'école,
S'assied aux bancs du fond, feuillette des cahiers ;

Et quand tout au mieux caracole,
Qu'il voit les enfants travailler,

Hop, il s'en attribue uniquement la gloire,
Va, vient, fait l'empressé ; il semble que ce soit
Un sergent de bataille allant en chaque endroit
Faire avancer ses gens, et hâter la victoire.

L'inspecteur en ce commun besoin
Se plaint qu'il agit seul, et qu'il a tout le soin,
Qu'aucun n'aide aux régents à se tirer d'affaire.

Les collègues ne veulent rien faire :
Ils n'en ont pas le temps. Et les maîtres spéciaux
Ne veulent rien savoir : ils sont antisociaux !
Et l'inspecteur s'en va parler à leurs oreilles
Et fait cent démarches pareilles.

Après bien du travail ce sont les promotions.
« Respirons maintenant, dit l'inspecteur aux pions ;
J'ai tant fait que l'année a passé comme un rêve.
Cependant j'aimerais que d'autres aussi se crèvent. »
Ainsi certaines gens se voulant empressés
Se mêlent de bien des affaires.
S'ils sont cependant nécessaires,
Leur travail se devrait d'être bien mieux classé.

MORAL.

Correspondants de bâtiments

Pour être efficace, pour atteindre rapidement l'ensemble des collègues primaires et enfantins, la SPG a besoin de disposer, dans chaque école, d'un « correspondant de bâtiment » qui serve d'intermédiaire entre le comité et les enseignants.

La tâche du « correspondant de bâtiment » est double :

- d'abord transmettre des informations, placarder des affiches, faire circuler des documents, contacter les collègues non encore affiliés à la SPG ;
- ensuite susciter la discussion à la salle des maîtres sur les propositions, les décisions de la SPG et informer le comité des réactions qu'elles peuvent provoquer au sein de l'école.

Cette tâche ne doit pas être obligatoirement confiée au maître principal (déjà bien accaparé par les travaux administratifs !) ; il faut que dans chaque école nos collègues choisissent le « correspondant SPG » parmi les enseignants particulièrement intéressés par les problèmes pédagogiques, corporatifs et syndicaux. Plus cet enseignant connaîtra les rouages de la SPG, plus il sera au courant des grands problèmes de l'heure, plus il aura le souci du dialogue et de l'information, meilleur sera l'impact de notre association au sein de l'école.

Informations pratiques

1. Le premier envoi de l'année est arrivé dans les écoles aux environs du 15 octobre. Il était principalement destiné aux contacts avec les collègues encore non membres de la SPG

(affiches, tracts, bulletins d'adhésion).

2. Pour faciliter le travail de secrétariat, les adresses figurant sur l'envoi ne seront plus « personnalisées ». Elles seront ainsi libellées :

Au correspondant SPG
Ecole de...

(Les adresses seront modifiées au fur et à mesure de leur renouvellement.)

3. Pour éviter des frais inutiles, un seul envoi sera à l'avenir adressé aux classes enfantines et primaires des écoles comptant moins de 10 classes. Là aussi les adresses seront modifiées au fur et à mesure de leur renouvellement ; cependant vous pouvez dès maintenant nous faire savoir :

- si un seul envoi est suffisant pour votre école (classes enfantines et primaires) ;
- si deux envois sont nécessaires, en raison par exemple de la présence de deux salles des maîtres.

Nous remercions par avance les collègues qui accepteront d'être les « correspondants SPG » au sein de leur école, comme nous remercions les collègues qui poursuivront la tâche qu'ils assument depuis plusieurs années déjà. Nous sommes en effet convaincus que par leur travail de diffusion et d'information ils permettent à la SPG d'être davantage présente dans les écoles, donc plus efficace au niveau de la défense de l'emploi et de l'amélioration des conditions de travail de tous les enseignants primaires et enfantins.

Pour le comité,
P. Dunner.

Activité du GGEM

Réunion le 22 octobre 1976, école du Bosson, salle des maîtres, rez-de-chaussée (côté avenue Bois-de-la-Chapelle), Genève 4, à 20 h. précises.

Ouverte à toutes les personnes intéressées par la pédagogie de l'école moderne. **Thème** : travail par groupes sur des problèmes pédagogiques (selon les besoins de chacun).

Les enseignants intéressés par les activités du GGEM et par la réunion du 22 octobre 1976 peuvent prendre contact pour informations préalables avec : Jean PIGUET, école du Bosson, tél. 93 20 20, tél. privé 56 22 81 ; Jacques SOTTINI, école de la Caroline, tél. 92 85 63, tél. privé 94 45 58.

APRÈS LA MORT
D'UN GRAND PÉDAGOGUE

Ces maîtres qui font école...

Freinet naquit en 1896, Mao en 93. S'il est vrai qu'on est de son enfance comme d'un pays, la leur se nourrit des mêmes sources : Gars, en Provence ou Shaochan dans le Hunan sentent l'olivier, la lavande ou l'hibiscus. Ils furent tous deux fils de paysan. Freinet gardait les moutons paternels. Mao travaillait dans les rizières, sous l'autorité despotique de son père. Leurs mères furent douces, aimantes sans calculs, refuges pour leur espérance d'enfant. La vie si subtile des bêtes donne à Freinet le sens des relations vécues : on ne fait pas de théorie à un mouton, mais on prend la tête du troupeau.

Dans la modeste ferme familiale, où les greniers s'emplissent de riz, Mao ne souffre pas trop de la misère. Il la voit, atroce, chez ses voisins, des paysans pauvres, souvent affamés, à la merci des caprices saisonniers : sécheresse, inondations, nuages d'insectes.

Comme Freinet, Mao se révolte. Il dit : « Non ! Ce n'est pas ainsi que les hommes doivent vivre ! » Pressentait-il déjà qu'il allait donner une raison de vivre, une dignité, une identité à un milliard d'hommes ? Freinet fut normalien à Grasse en 1914, Mao reçoit son brevet d'instituteur en 1918 à Toungshan. Ils ont les mêmes lectures : J.-J. Rousseau, Montesquieu, Darwin. Et si Dewey — professeur quelque temps en Chine — a fortement influencé J. Piaget par sa formule « Learning by doing », Freinet et Mao reçurent le message de ce cher-

cheur, et je vois une belle thèse à écrire sur la théorie de la connaissance chez ces trois penseurs.

Pour Freinet voici la guerre ! deux ans à Verdun. Blessé à mort — il perdra un poumon, sera gazé, tuberculeux. Il va, quatre années durant, entreprendre sa longue marche vers la santé... En 1920 Freinet demande une classe : « Je veux être l'humble instituteur d'un humble village ! »

Mao, en 1919, obtient son premier poste d'instituteur. Une année plus tard, il sera directeur d'une école primaire et chargé de cours à l'école normale. « En fait — dira-t-il — je n'ai jamais cessé d'être un enseignant ! »

Le parallèle entre les deux hommes est saisissant : Freinet organise une coopérative agricole ; Mao donne des cours du soir aux paysans. On trouve les mêmes phrases chez l'un et chez l'autre : « Il faut bannir l'ennui et la passivité ! »

Ces deux éducateurs, j'allais dire poètes, connaîtront l'épreuve du feu. Freinet à Verdun en 1916, Mao en 1927 sera condamné à mort et conduit au poteau d'exécution. Seule la corruption d'un soldat lui sauvera la vie. Et voici 1933, année sinistre ! Hitler, ce névrosé en qui une société malade va se reconnaître, lancera ses idées de hiérarchie, d'élite et de race supérieure.

Pour Freinet c'est le complot de Saint-Paul de Vence : on ne veut pas d'un éducateur progressiste. Il sera révoqué, lui, le héros du Chemin des Dames. Pour Mao, chacun le sait maintenant, ce sera la longue marche : 12 000 km en un an, des rivières à franchir, des cols glacés à passer, des déserts à traverser. La faim, la maladie tenaillent ces pauvres gens...

On peut penser ce que l'on veut de Freinet et de Mao. Mais, si l'on n'a pas vécu de telles épreuves, avec la dignité qui fut la leur, quel droit avons-nous de les mépriser ? Nous qui sommes si souvent enclins aux compromis.

Je ne voudrais choquer personne. Mais, en Chine, j'ai souvent senti que la foi des premiers chrétiens animait ce peuple admirable, enfin debout et que, désormais, plus personne n'humiliera jamais.

Il est des hommes qui ont honoré notre métier. Soyons fiers d'être des éducateurs. Je veux dire de donner une espérance aux êtres qui nous sont confiés dans un monde si désespéré...

Un voyageur

Rédactrice de la rubrique genevoise :
Liliane URBEN, chemin du Renard 44,
1211 Le Lignon. Tél. (022) 96 30 06.

Jura

CONGRÈS SPJ 1976

26 novembre 1976

Le système

Jacqueline, la fille de ma voisine de palier, redouble sa classe. En pleine puberté, préoccupée par les bouleversements de sa vie affective, elle a beaucoup rêvé l'an passé. La découverte des transformations de son corps et des regards posés sur elle l'ont rendue consciente peu à peu des premiers pouvoirs. Au rythme significatif de 6 à 7 contrôles notés (sic) par semaine, la plupart basés sur la mémorisation (c'est à s'interroger sur le temps utilisé par les maîtres pour enseigner, expliquer et dépanner les élèves en difficulté), Jacqueline a abandonné, fatiguée, dégoûtée. Personne à l'école ne s'est occupé de sa situation, n'a cherché à connaître les raisons du fléchissement, n'a tenté de modifier, qui son système de contrôle, qui sa manière de présenter les contenus, qui son type de relation avec les élèves. « Adapte-toi ou range-toi sur l'accotement ! » semble être la consigne donnée aux élèves et aux automobilistes. Sur le plan administratif, tout a été parfaitement mené : la loi est sauve. La commission d'école a averti la mère dans les délais légaux, puis la nouvelle est tombée, fatale.

Je me suis enquis auprès de Jacqueline de sa situation dans une nouvelle cohorte de camarades. « C'est toujours le même système ! », m'a-t-elle lancé, souriant tristement.

C'est toujours le même système en effet. Mêmes maîtres transmettant les mêmes méthodes et entretenant les mêmes rapports affectifs que l'an passé. Autrement dit, l'ensemble des stratégies qui ont conduit à l'échec est réutilisé imperturbablement ! Qu'espère-t-on ainsi obtenir ?

La réussite cette fois ? Par quel miracle ? Les mêmes causes produisant les mêmes effets, Jacqueline recommence son année... en échouant. Mais moins, un peu moins. Elle connaît déjà un peu la matière, évidemment. Les maîtres, eux, sont intimement persuadés que la formule du redoublement est bonne et que Jacqueline ne manquera pas de s'améliorer... un peu. Et Jacqueline de le faire. O placebo, pseudo-remèdes qui guérissez malgré tout, que n'a-t-on le droit de vous expérimenter scientifiquement en pédagogie !

Il y a pourtant des maîtres qui sont capables de transmettre 2, 3, voire 9 programmes différents dans une même classe. Les maîtres de classes uniques le font chaque jour. Est-ce trop demander à d'autres d'utiliser deux procédés différents, dans le rythme des acquisitions ou dans une approche plus concrète ? Celui ou celle qui redouble n'a-t-il même pas droit à une méthode autre que celle-là avec laquelle il connut l'échec ?

Ma grand-mère, elle, lorsque rarement il lui arrivait de constater que son ouvrage ne donnait pas satisfaction ne recommençait pas, entêtée, en comptant mieux ses mailles. Elle changeait la grosseur de ses aiguilles ou l'épaisseur de sa laine, ou toutes les deux à la fois !

Euryloque.

Rédacteur de la rubrique jurasienne :
Abel BABEY, Pastourelles 17,
2800 Delémont. Tél. (066) 22 29 34.

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.

Bureau et usine :

Chemin Maillefer, tél. (021) 37 62 21,
1052 Le Mont/Lausanne.

La future loi scolaire fribourgeoise

Un titre explicite

La titulature choisie désigne bien les catégories d'écoles qu'elle concerne. « Loi sur les écoles des cycles primaire, d'orientation et sur les écoles enfantines », tel est le titre que l'on destine à la future charte scolaire qui remplacera la loi sur l'instruction primaire du 17 mai 1884. Il importe de souligner que l'ancienne loi laissera pourtant le souvenir d'un acte législatif bien structuré pour l'époque. Les principes de base dont elle s'inspirait lui ont permis de s'adapter au fur et à mesure ainsi qu'au rythme de l'évolution que l'école a connue. Les relations du monde enseignant avec la hiérarchie et les impératifs de l'éducation qui avaient subi, à travers les temps, des mutations profondes nécessitaient une codification nouvelle. Les exégètes auront encore recours parfois à la loi de 1884.

Quelques caractères du projet

Réparti en 10 chapitres, le projet qui doit encore subir l'épreuve d'une large consultation auprès des milieux concernés, ce nouvel instrument législatif comprendra 214 articles, alors que l'actuel comporte 125 dispositions. On prévoit que la période d'exploration devrait se terminer le 31 décembre 1976. Il est bien à craindre que ce délai ne puisse être tenu à moins que la date prévue pour les délibérations au sein du Grand Conseil ne fasse hâter cette procédure d'examen. On se rappelle à ce propos le temps de maturation qui a précédé l'adoption, par le corps enseignant, du règlement de perfectionnement pédagogique. Comme un arbre qui développe sa ramure, le nouveau document est conçu de manière à faire face aux besoins nouveaux, aux orientations récentes de l'enseignement et de ses méthodes.

Commentaire — Eclairage

Le premier des 10 chapitres trace les grandes lignes de l'orientation imprimée à l'Ecole fribourgeoise depuis surtout un quart de siècle. Parmi les dispositions toutes nouvelles que comporte le projet, une importante mention définit le sens et le but conférés au cycle d'orientation. Enfin, l'œuvre qui s'apprête à affronter soit le corps enseignant, soit les autorités de décision et de surveillance, constituera certainement une entreprise marquée profondément par les changements intervenus dans le vaste domaine de l'école. Le document suggère enfin une

solution à la fameuse question du congé hebdomadaire qui, actuellement, voit se dresser contre le Conseil d'Etat les rai-

Le comité de la SPF au travail

Le début de l'année scolaire a marqué, pour le comité SPF, le démarrage de son activité. En effet, le 6 septembre a noté le point de départ du cycle régulier de ses séances mensuelles. Après les commentaires portant sur le procès-verbal rédigé par sa dynamique secrétaire, M^{lle} Steinauer, l'équipe a orienté spécialement son attention sur les thèmes suivants :

1. la lettre envoyée au DIP par l'association cantonale à propos des cours de gymnastique tous fixés sur les temps de vacances. Une solution raisonnable doit être apportée à cet état de fait ;
2. la commission de rédaction du rapport Congrès 1978 qu'il s'agit de constituer sans retard et avec éclectisme. Préoccupation dont on pressent l'acuité et l'importance ;
3. les cahiers pratiques de l'« Educateur » qui ont rencontré un très bon accueil de la part de l'ensemble des membres de la SPF. Initiative tant souhaitée, enfin réalisée et appelée à rendre de réels services ;
4. la surprise et les remarques que va soulever l'examen des programmes de géographie pour les 5/6^e. Une réunion ad hoc fixée au 20.9.76 est

Assemblée ordinaire des délégués SPF

Les délégués SPF sont convoqués à l'assemblée ordinaire annuelle qui aura lieu le **mercredi 10 novembre 1976**, à 9 heures, dans les salles du Restaurant de la Grenette, à Fribourg.

Tractanda :

1. Procès-verbal AD/SPF du 26 novembre 1975.
2. Comptes 1975-1976. Rapport de vérification.
3. Election d'un suppléant-vérificateur.
4. Budget et cotisation 1976-1977.
5. a) Rapport du président.
b) Rapport des sections.
6. Information : a) poste à plein temps à la SPR ; b) « Orientation nouvelle » de la SPR.
7. Propositions : a) des sections ; b) individuelles : délai d'envoi le 31 octobre 1976.
8. Divers.

sons valables et solides qui motivent le maintien du jeudi.

Au corps enseignant, à celui des classes enfantines et au cycle d'orientation de parler à bon escient et faire valoir à temps sa pensée, ses vœux, ses légitimes aspirations.

C.

mandatée à la rédaction d'un rapport circonstancié sur cet objet ;

5. la situation créée par la démission irrévocable du chroniqueur fribourgeois à l'« Educateur », annoncée déjà le 26.11.75. Le correspondant actuel estime indispensable le choix d'un successeur placé au centre même des problèmes actuels de l'école ;
6. l'organisation plusieurs fois envisagée de l'organisation d'une « journée enseignante » dont il a fallu différer la date pour des raisons pratiques. L'espoir d'obtenir le consentement du DIP justifie le sérieux que voue le comité à la réussite d'une telle journée ;
7. la nécessité, lors de la prochaine AD de proposer à ses membres une augmentation de la cotisation demandée par la SPR en vue de la création jugée inéluctable d'un secrétariat permanent ;
8. les propositions concrètes à présenter par la SPF, à la demande de la Société fribourgeoise du perfectionnement pédagogique (SFPP).

On souhaiterait que tous les affiliés à la très jeune SPF lui apportent pleinement le concours actif de leurs idées, de leurs désirs.

C.

IMPORTANT

L'assemblée sera suivie, à 12 heures, d'un **repas en commun** servi au Restaurant de la Grenette, à Fribourg.

L'après-midi, dès 14 heures, toujours à la Grenette, conférence de **M. Christophe BARONI**, psychologue et enseignant, sur le sujet : « **Comment l'enseignant peut-il bénéficier des découvertes de la psychanalyse pour mieux comprendre ses élèves ?** » Démonstration pratique d'une activité pédagogique à caractère musical.

Le Département de l'instruction publique accorde le congé aux délégués pour cette journée SPF.

Pour le comité,

Claude Oberson, président.

Jeu et joie de lire

Parents, éducateurs, instituteurs...

Les vendredis 22 et 29 octobre, 5 et 12 novembre 1976,

**Claude Bron et Jean Delas présentent sur les ondes de RSR 2
les merveilleuses collections de**

L'ÉCOLE DES LOISIRS

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE



Mod. KHS

OLYMPUS

Microscopes modernes pour l'école

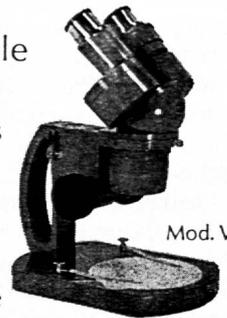
Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs

Nous sommes en mesure d'offrir le microscope approprié à chaque budget et à chaque cas particulier

Demandez notre documentation!

Avantageux, livrables du stock. Service prompt et soigné

Démonstration, références et documentation: représentation générale:
WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06



Mod. VT-2

1820 Montreux 1

J. A.